

L'Etat simplifie l'enregistrement des médicaments : P-07  
Nouvelles mesures pour accélérer les procédures

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Lundi 22 Décembre 2025//N° 1232// PRIX 20DA

Il promet un accompagnement de l'Etat pour renforcer la production locale



Le chef de l'Etat reçoit un appel téléphonique du roi de Jordanie

P-02

p- 03

## Le message du Premier ministre aux opérateurs économiques

*Le Premier ministre met en avant les efforts du gouvernement pour renforcer l'économie, soutenir les opérateurs et dynamiser l'exportation algérienne, notamment à travers le lancement d'un réseau de certification national facilitant l'accès aux marchés internationaux.*



Avant le match face au Soudan, les Verts prêts à entamer la compétition avec détermination

P-12

Un séminaire scientifique et médiatique lui a été consacré P-05



L'amazighité, pilier de l'unité et de la cohésion nationales

### Mécanisme tripartite

## Alger mobilise les pays voisins de la Libye

Engagée en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique du Nord, l'Algérie renforce sa diplomatie régionale en coordonnant ses efforts avec l'Égypte et la Tunisie pour aborder la crise libyenne, tout en appelant au retrait des forces étrangères afin de favoriser une stabilité durable dans la région.



P-02

## Mécanisme tripartite

# Alger mobilise les pays voisins de la Libye

**Fidèle à ses principes de paix, de bon voisinage et de non-ingérence, l'Algérie continue d'intensifier ses efforts en vue de la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans la région, notamment à travers le soutien aux initiatives visant à mettre un terme aux conflits internes qui fragilisent les pays voisins. C'est dans ce contexte que le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part, samedi soir au Caire, à une réunion de coordination des ministres des Affaires étrangères du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie, Égypte et Tunisie), organisée en marge de la 2e session du Forum de partenariat Afrique-Russie au niveau ministériel.**

■ Par Kader M.

**F**idèle à ses principes de paix et de bon voisinage, l'Algérie ne cesse de multiplier les efforts pour la concrétisation de la sécurité et la stabilité dans la région, en œuvrant bien sûr à mettre fin à tout conflit interne déstabilisant les pays voisins. Dans ce sillage, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a participé, samedi soir au Caire, en marge de la 2e session du Forum de partenariat Afrique-Russie au niveau ministériel, à une réunion de coordination des ministres des Affaires étrangères du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie, Égypte et Tunisie), indique un communiqué du ministère. S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coordination entre les trois pays voisins, la rencontre a permis aux ministres des Affaires étrangères des trois pays, d'échanger leurs points de vue et analyses ayant trait aux dernières évolutions enregistrées sur la scène libyenne. La compréhension des enjeux actuels et la définition des stratégies communes, destinées à faire face aux défis régionaux, ont fait l'objet de discussions entre les ministres des trois pays. Ces derniers ont alors convenu de l'importance de l'approfondissement du dialogue et de la coordination entre ces trois nations, dans le cadre de la préparation de la prochaine rencontre de l'initiative trilatérale, qui aura lieu en Tunisie au début de l'année prochaine. L'engagement des trois pays, faut-il le rappeler, vise surtout au renforcement de la stabilité et de la sécurité dans la



région, tout en favorisant le cadre de coopération constructive. L'impact et l'importance de la coopération régionale quant à aborder les défis liés à la situation régnant en Libye ont été soulignés lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie. Laquelle rencontre est caractérisée aussi par le rôle diplomatique essentiel joué par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf à travers ses périples à travers les capitales du monde, dans le but de mettre en exergue la politique de promotion de la paix et de la stabili-

té en Afrique du Nord, pronées toujours par l'Algérie. Cette politique de la diplomatie du pays est d'ailleurs confirmée par la voix du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama. Ce dernier, s'exprimant au nom du groupe A3+ au Conseil de sécurité, composé de l'Algérie, de la Somalie et de la Sierra Leone + Guyane, a indiqué vendredi à New York : «Nous exigeons le retrait immédiat de toutes les forces étrangères, de tous les combattants étrangers et mercenaires de Libye».

K.M.

## Le chef de l'Etat reçoit un appel téléphonique du roi de Jordanie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce hier un appel téléphonique du roi Abdallah II de Jordanie, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au cours de cet entretien, les deux dirigeants ont échangé leurs points de vue sur la situation prévalant dans le monde arabe, ainsi que sur les évolutions et développements internationaux d'actualité. Les deux parties sont également convenues de la tenue d'une prochaine rencontre afin d'approfondir l'examen de plusieurs dossiers, notamment ceux d'intérêt commun. À cette occasion, le roi Abdallah II a adressé ses félicitations au président de la République et au peuple algérien à l'occasion de la nouvelle année, exprimant ses voeux de prospérité et de bien-être pour l'Algérie. De son côté, le président Tebboune a présenté ses voeux au roi Abdallah II et au peuple jordanien à l'occasion de la même fête, souhaitant davantage de progrès et de prospérité au Royaume hachémite de Jordanie.



## Communauté nationale à l'étranger

### Sofiane Chaïb place la langue arabe au cœur de l'engagement de l'Etat envers la diaspora

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a co-présidé, hier, aux côtés du président du Haut Conseil de la langue arabe, une cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la langue arabe. Cette édition s'est distinguée par la participation, pour la première fois, de

membres de la communauté nationale établie à l'étranger, conférant à l'événement une dimension symbolique et inédite. La manifestation a été ponctuée par un programme riche et varié comprenant des conférences thématiques, des ateliers pédagogiques, des rencontres intellectuelles, des concours ainsi que des prestations artistiques, traduisant l'attachement profond des participants à leur identité nationale et à leur héritage linguistique et culturel. Dans son allocution, Sofiane Chaïb a mis en avant l'intérêt constant accordé par les hautes autorités du pays à la promotion et à la valorisation de la langue arabe. Il a souligné les efforts déployés par l'État pour assurer son enseignement aux enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger, rappelant que

la langue arabe constitue un pilier fondamental de l'identité nationale et un vecteur essentiel de préservation de l'ancrage culturel et civilisationnel des générations montantes. À cette occasion, le secrétaire d'Etat a annoncé le lancement prochain de plusieurs initiatives à caractère éducatif et pédagogique, actuellement en phase d'élaboration, en coordination avec différents départements ministériels, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la diaspora algérienne. Il a également fait état des démarches engagées en vue de l'ouverture de centres culturels algériens à l'étranger, appelés à devenir des espaces de référence pour la diffusion de la langue arabe et le renforcement des échanges culturels. Dans le même sillage, des séjours pédago-

giques et culturels en Algérie seront organisés au profit des élèves et étudiants issus de la communauté nationale établie hors du pays. Pour sa part, le président du Haut Conseil de la langue arabe a salué le caractère exceptionnel de cette célébration, ainsi que la qualité et l'ampleur de la participation des Algériens de l'étranger. Il les a invités à redoubler d'efforts pour préserver leur patrimoine linguistique et culturel, contribuant ainsi au maintien et au renforcement de leurs liens avec la mère patrie. Il a enfin souligné la coopération étroite entre le ministère des Affaires étrangères et le Haut Conseil de la langue arabe, laquelle vise à assurer le rayonnement de la langue arabe et à consolider sa place auprès des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

## Immigration en France

# Ce que révèlent vraiment les chiffres officiels

**U**ne récente étude publiée par l'Institut français de la statistique et des études économiques (INSEE) dresse un état des lieux précis des dynamiques migratoires en France et met en lumière les profondes mutations à l'œuvre dans la composition de la population immigrée. Réalisée en octobre 2025, cette analyse apporte un éclairage chiffré sur les origines géographiques des immigrés et leur impact démographique. Au 1er janvier 2025, la population française atteignait 68,6 millions d'habitants, enregistrant la plus faible progression démographique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'augmentation, limitée à 169 000 personnes sur un an, repose presque exclusivement sur un solde migratoire positif estimé à 152 000 individus, confirmant le rôle central de l'immigration dans le maintien de l'équilibre dé-

mographique du pays. Selon les données de l'INSEE, la France comptait en 2024 près de 7,7 millions d'immigrés, une population dont un tiers — soit environ 2,6 millions de personnes — a acquis la nationalité française. À ces chiffres s'ajoutent près de 900 000 personnes nées en France mais de nationalité étrangère. L'enquête inclut également les personnes en situation irrégulière, offrant ainsi une photographie plus exhaustive de la réalité migratoire. L'analyse par zones géographiques confirme la prédominance du continent africain, qui représente près de la moitié des immigrés vivant en France (48,9 %). L'Europe arrive en seconde position avec 30,9 %, suivie de l'Asie (14,3 %), tandis que les Amériques et l'Océanie réunissent à elles seules moins de 6 % des effectifs. Au classement des pays d'origine, l'Algérie demeure en tête, représentant

12,4 % de la population immigrée, devant le Maroc (11,7 %) et le Portugal (7,3 %). La Tunisie (4,9 %) et l'Italie (3,6 %) complètent ce groupe de tête. Toutefois, le poids cumulé de ces cinq pays, qui s'établit désormais à 40 %, est en net recul par rapport à 2006, où il atteignait encore 50 %, signe d'une diversification progressive des origines migratoires. Cette tendance est confirmée par la responsable de la cellule chargée des études sur l'immigration à l'INSEE, Chloé Pariset, qui souligne l'élargissement du spectre des pays de provenance. Derrière le trio algérien, marocain et portugais figurent désormais la Turquie, l'Espagne, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Royaume-Uni, la Chine et Haïti, chacun représentant entre 1 et 3 % de la population immigrée. Les flux récents illustrent également l'influence directe du

contexte international. En 2023, près de 347 000 immigrés ont rejoint la France, dont 46 % étaient originaires d'Afrique, principalement d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, tandis que 28 % provenaient d'Europe méridionale et occidentale. Les crises géopolitiques jouent un rôle déterminant dans ces évolutions : l'année 2022 a ainsi été marquée par une forte arrivée d'Ukrainiens fuyant le conflit, tandis que la prise de pouvoir des Talibans en Afghanistan, en 2021, avait entraîné un doublement des arrivées afghanes par rapport à 2019. À travers ces chiffres, l'étude de l'INSEE met en évidence une immigration de plus en plus diversifiée, étroitement liée aux transformations géopolitiques mondiales et devenue un facteur structurant de la démographie française.

Y.B.

# L'EXPRESS



Quotidien national  
d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouliouache,  
Kouba, Alger

**Redaction@lexpressquotidien.dz**

**www.lexpressquotidien.dz**

**TEL/fax: 023.70.99.92**

**Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YOUSSEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**

**Société d'Impression  
d'Alger (SIA)**

**Diffusion:**  
**Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

**Il promet un accompagnement de l'Etat pour renforcer la production locale**

# Le message du Premier ministre aux opérateurs économiques

**Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a adressé un message fort aux opérateurs économiques, soulignant que l'Etat reste résolument engagé à soutenir la production nationale, à renforcer l'investissement productif et à accompagner les entreprises dans leur développement.**



■ Par Salima H

**L**e Premier ministre a mis en exergue, lors de la visite effectuée, samedi, à la 33<sup>e</sup> Foire de la production algérienne (FPA), les efforts consentis par l'Etat, en vue de renforcer l'économie nationale, soutenir et accompagner les opérateurs économiques, et impulser la production locale. M. Sifi Ghrieb a en outre insisté sur l'augmentation du taux d'intégration nationale, mais également sur le renforcement de la stratégie à l'export. Dans cette optique, le Premier ministre a annoncé, lors de son passage au stand de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), le lancement prochain du Réseau national de certification et d'accréditation, qui sera créé en coordination avec les ministères du Commerce intérieur et

de la Régulation du marché national, et du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le réseau en question regroupera, selon l'APS, des opérateurs publics et privés, ainsi que des laboratoires agréés à l'échelle nationale, a indiqué le Premier ministre, soulignant que cette mesure permettra au produit national de franchir les barrières non douanières, tout en lui facilitant l'accès aux marchés internationaux. Lors de sa rencontre avec les exposants, au sein des différents stands, dont ceux du groupe Sonatrach et de la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que d'autres stands d'opérateurs privés activant dans différents domaines, le Premier ministre, a salué les efforts consentis par les opérateurs économiques, tout en réaffirmant la détermination du gouvernement à poursuivre l'accompagnement des producteurs nationaux, et à instaurer un climat favorable à l'investissement, permettant d'améliorer la qualité des produits locaux et de renforcer leur compétitivité au plan

national et international. Au niveau du stand de la SNS, M. Ghrieb a appelé les responsables de l'entreprise à accélérer la cadence de réalisation des silos de stockage de céréales confiés à ses filiales, annonçant la programmation, au cours de la semaine prochaine, d'une réunion en coordination avec l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC), afin de clore le dossier des silos et de procéder à leur livraison complète avant la fin du premier trimestre de 2026. En échangeant avec de nombreux autres opérateurs, autour de leurs activités et leurs préoccupations, le Premier ministre a rappelé "l'importance capitale" accordée à l'industrie locale dans le programme du président de la République, qui attache une attention particulière à l'encouragement de l'investissement productif, et au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, conformément à la vision stratégique visant à bâtir une économie forte et diversifiée.

S.H.

## Pour un développement durable Arkab promeut l'économie circulaire et le recyclage

**L**e ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que le secteur dont il a la charge s'engage à fournir des services de qualité tout en préservant l'environnement, assurant par ailleurs la sécurité énergétique et hydrique du pays sur le long terme. Il a souligné le rôle du secteur dans le financement de l'économie nationale. Lors de son intervention au Forum national sur la qualité de vie, Arkab a rappelé que la politique du secteur intègre une forte dimension environnementale. Il a mis en avant les efforts continus visant à protéger l'environnement et à réduire l'empreinte carbone à travers plusieurs projets. Le ministre a notamment indiqué que le volume de gaz brûlé sera réduit à moins de 1 % grâce à des dispositifs de suivi et de

contrôle des émissions. Une commission spécialisée, réunissant toutes les parties prenantes, a été mise en place pour élaborer une feuille de route nationale dédiée à la détection, à l'évaluation et à la réduction des émissions de méthane. Le ministre a également rappelé que l'adoption de pratiques environnementales dans le domaine des carburants a permis l'élimination du plomb issu des véhicules, grâce à la commercialisation d'un type unique d'essence, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des carburants et à la réduction des émissions polluantes. Mohamed Arkab a ajouté que le secteur s'attache à promouvoir l'économie circulaire, en valorisant les déchets solides et organiques et en développant le concept de « mines urbaines » pour récupérer et recycler les

métaux issus des déchets industriels. Les efforts concernent également le recyclage des huiles usagées et la production de biocarburants, transformant ainsi les défis environnementaux en opportunités de développement durable favorables à la qualité de vie. Enfin, dans le cadre de la modernisation des activités minières, Arkab a précisé : « Nous intégrons les technologies les plus avancées pour réduire les émissions de poussières et de particules fines. Notre objectif est de transformer les sites miniers en espaces respectueux de l'environnement, grâce à des systèmes d'arrosage intelligents et des capteurs permettant de surveiller en temps réel la qualité de l'air, protégeant la santé des populations locales et offrant un cadre de vie sain. »

R.E.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Le patriotisme algérien

■ Par Merouane Korso

L'industrie militaire algérienne, avec ses différents produits et ses filiales spécialisées dans les équipements et armes de combat, y compris cependant pour le secteur civil, a gravi beaucoup d'échelons et a réussi à se hisser au niveau de l'excellence avec un important taux d'intégration. Lors de l'inauguration jeudi dernier de la 33<sup>e</sup> foire de la production algérienne (FPA), le président Abdelmadjid Tebboune a fort judicieusement relevé cette satisfaction morale, et cette fierté d'avoir une armée qui participe au développement économique, social et culturel de la Nation. En cela, l'ANP a toujours été proche du citoyen, proche des grandes questions de développement national, proche des stratégies économiques et industrielles nationales, proche de ses constantes, celles d'une armée tournée vers la paix civile, vers la protection du territoire national contre toute menace, proche des préoccupations du peuple et ses dirigeants. En fait, à travers les différents stands de l'ANP à cette Foire de la production algérienne, on peut constater que les fabrications militaires, sinon l'industrie militaire en elle-même est devenue une vraie locomotive de l'industrie et de l'économie nationale, et participe avec un très haut degré de technicité à la diversification de l'industrie algérienne, apportant un plus décisif au développement de secteurs de pointe de l'industrie nationale. Les commentaires élogieux du président de la république devant les progrès scientifiques et les avancées technologiques présentées par l'industrie militaire algérienne reflètent une réalité tangible aujourd'hui. "L'industrie militaire incarne le patriotisme et allie qualité, technologies de pointe et autosuffisance", a affirmé le président Abdelmadjid Tebboune, qualifiant l'industrie militaire) de levier de la production algérienne, en constante progression. En fait, l'industrie militaire algérienne a fait un pas de géant dans la construction d'armements de pointe, dans la conception de véhicules blindés, de véhicules héliportés ou aériens dont des drones de dernières générations made in Algeria. L'industrie militaire algérienne est devenue ces dix dernières années un partenaire solide et fiable du développement économique et social à travers les territoires du pays. Toutes les grandes usines de fabrications militaires sont situées dans des régions où leur installation apporte beaucoup de satisfaction et de bienfaits pour les populations locales : ces complexes industriels apportent autant de l'emploi permanent, des salaires en progression, une situation sociale stable et un avenir sécurisé pour des centaines de milliers de travailleurs affiliés aux personnels de l'armée. Ces personnels, les PCA, sont choyés et rétribués comme leurs frères les militaires, avec des prises en charge médicales, et la retraite, tout comme cela se fait dans le civil. C'est dire que l'ANP est devenue, au-delà de ses missions militaires traditionnelles, un partenaire privilégié dans la construction du pays, dans le développement économique, dans la prise en charge citoyenne des préoccupations du peuple : emploi, sécurité sociale, prise en charge médicale, formation, logement, etc...des avantages sociaux que procure l'ANP autant à ses membres, qu'au personnel civil travaillant dans ses différentes structures industrielles et administratives, grandes écoles d'ingénieurs, de l'aviation, des blindés, et autres centres de formation spécialisés. L'ANP a su au cours de ces dernières décennies construire une identité nouvelle qui se décline comme un partenaire industriel et un élément clé, important et décisif dans la construction de la Nation, dans toute sa diversité. Aujourd'hui, dans une usine de l'ANP, que ce soit à Blida, Batna, Khénchela, Mer El Kébir...Sétif ou Tiaret, il y a des Algériens, civils et militaires qui travaillent côté à côté pour relever le défi du développement du pays, lui donner une profondeur politique, économique et technologique, de défense également, qui le place parmi les Nations développées, et lui assurent l'indépendance de la décision politique et une économie diversifiée. Aujourd'hui, il n'y a plus de séparation entre l'armée et son peuple, mais une identité nouvelle faite de complémentarité et de partage dans la décision de création des biens et des produits industriels et technologiques de la Nation, qu'ils soient à usage militaire ou civil. La fierté nationale est là !

M.K

## Assemblée populaire nationale

# Hicham Sifer relance le débat sur la déchéance de nationalité

**La proposition d'amendement du code de la nationalité, portée par le député Hicham Sifer, a ouvert un débat sensible au Parlement. Présenté comme un ajustement constitutionnel et encadré, le texte interroge l'équilibre entre protection des intérêts de l'État, garanties procédurales et respect des engagements internationaux.**



■ Par Younes B.

**S**amedi, l'Assemblée populaire nationale a consacré une séance plénière à l'examen d'une proposition de loi qui touche à l'un des fondements du lien entre l'État et ses citoyens : la nationalité. Présenté par le député Hicham Sifer, le texte vise, selon son auteur, à « adapter le cadre juridique régissant la nationalité aux dispositions de la Constitution et aux engagements internationaux de l'Algérie », notamment en matière de déchéance. Dès l'ouverture du débat, le député a tenu à poser des garde-fous. La déchéance de la nationalité algérienne, qu'elle soit d'origine ou acquise, n'est pas conçue comme une règle générale, mais comme une « mesure juridique exceptionnelle ». Elle ne serait envisagée, a-t-il insisté, que dans des situations « rares et avérées », liées à une atteinte délibérée aux intérêts supérieurs de la patrie ou à un manquement manifeste au devoir de loyauté envers l'État. Un point a particulièrement été mis en avant, la proposition ne remet pas en cause le principe de la double nationalité. Selon Hicham Sifer, le texte

cible uniquement les cas de « mauvais usage » de cette situation juridique, lorsque celle-ci servirait à se soustraire à la responsabilité pénale ou à porter atteinte à la sécurité de l'État. Une précision destinée à répondre aux inquiétudes récurrentes autour d'une éventuelle stigmatisation des binationalas. Sur le fond, la proposition de loi établit une « liste » d'actes considérés comme suffisamment graves pour justifier une déchéance. Parmi eux figurent l'atteinte à la sécurité et à l'unité de l'État, l'allégeance à un État étranger, la collaboration avec des parties hostiles, ainsi que l'adhésion à des groupes terroristes ou subversifs. Sont également concernés le financement de ces groupes ou la propagande menée en leur faveur, dès lors que ces actes portent préjudice aux intérêts nationaux. Le gouvernement, par la voix du ministre de la Justice, Lotfi Boudjema, a adopté une position mesurée. Après examen, l'exécutif a estimé que la proposition répondait aux conditions procédurales et formelles prévues par la Constitution. Mais le ministre a également souligné la nécessité d'affiner certains aspects du texte pour garantir une pleine conformité avec les dispositions constitutionnelles et les mécanismes internationaux en vigueur. Ces observations portent

principalement sur l'encadrement juridique de la déchéance de nationalité, y compris lorsqu'elle concerne des citoyens algériens de naissance. Le ministre a rappelé que le droit international autorise, dans des cas précis et exceptionnels, une telle mesure, à condition qu'elle soit strictement encadrée. Selon lui, les remarques du gouvernement ont été intégrées dans le rapport préliminaire accompagnant la proposition de loi. L'un des points centraux de l'intervention du garde des Sceaux a concerné les garanties procédurales. Lotfi Boudjema a insisté sur l'obligation de fonder toute décision de déchéance sur des preuves « solides et cohérentes », établissant clairement la commission des actes graves prévus par la loi. Il a également souligné la nécessité d'informer préalablement la personne concernée des faits qui lui sont reprochés, afin de préserver les droits de la défense. Sur le plan institutionnel, le ministre a précisé que l'examen des dossiers de déchéance relèverait d'une instance spécialisée et compétente. Après étude du dossier et de la proposition de déchéance, cette instance émettrait une décision formalisée par un décret présidentiel, conformément aux procédures en vigueur.

Y.B.

## Réunion sur la Stratégie nationale de transformation Numérique dans les Travaux publics

Une réunion de travail s'est déroulée samedi dernier au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, consacrée au suivi de la stratégie nationale de transformation numérique dans ce domaine, selon un communiqué du ministère. Organisée conformément aux directives du ministre Abdellader Djellaoui, cette rencontre a été présidée par le Secrétaire général du ministère, Ali Boulerbah. Elle a rassemblé, via visioconférence, des cadres centraux, des directeurs des travaux publics des wilayas, des représentants des organismes et établissements sous tutelle, ainsi qu'un expert spécialisé dans le numérique. Au cours de cette réunion, un exposé général a été présenté sur l'état de la numérisation dans le secteur. Ce bilan a mis en lumière les programmes en cours, les perspectives à venir et les solutions concrètes pour accompagner et réussir ce processus. Par ailleurs, les directeurs des travaux publics des wilayas ont pris la parole pour faire état de l'avancement local de la numérisation, tout en partageant les préoccupations et contraintes rencontrées. Le Secrétaire général a insisté sur l'urgente nécessité de mettre à jour les données sectorielles et d'utiliser pleinement la plateforme numérique afin d'assurer un suivi rigoureux et en temps réel des projets engagés. Il a également souligné l'importance de généraliser la numérisation et de mobiliser toutes les structures concernées, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour garantir une transformation numérique complète et pérenne du secteur d'ici la fin de l'année.

## Le Bureau de l'APN examine les amendements relatifs au projet de loi sur le Code de la route

Dimanche, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a présidé une réunion du Bureau de l'Assemblée consacrée à l'étude des amendements soumis concernant le projet de loi sur le Code de la route, comme l'indique un communiqué officiel de l'APN. Au cours de cette session, les propositions d'amendements conformes aux conditions requises ont été transmises à la commission compétente pour examen approfondi, selon la même source. La réunion s'est également penchée sur plusieurs questions d'ordre administratif, conclut le communiqué.

## Elle est chargée de préparer la stratégie nationale pour la qualité de vie

# Installation de la commission ministérielle intersectorielle

**D**imanche à Alger, a eu lieu l'installation de la commission ministérielle intersectorielle chargée de préparer la stratégie nationale pour la qualité de vie, à l'occasion de la première édition de la rencontre nationale sur la qualité de vie, organisée sous le slogan « Acquis nationaux et enjeux de développement ». Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, organisée sous le patronage du Premier ministre, Sifi Ghrieb, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouther Krikou, a expliqué que le premier projet que cette commission ministérielle, qui regroupe tous les secteurs et organismes

concernés, s'attellera à concrétiser concerne « l'école modèle durable », qui sera généralisée au niveau national. Elle a ajouté que le secteur a lancé la plateforme nationale pour la qualité de vie afin de renforcer la communication avec les différents secteurs pour la mise en œuvre des divers projets visant à améliorer la qualité de vie. Dans son intervention lors de cette rencontre, Mme Krikou a salué la coordination entre les secteurs et organismes concernés dans le domaine du renforcement de la qualité de vie, qui reflète la conscience de l'importance de la convergence et de la diversification des efforts pour contribuer à l'efficacité de la prise

en charge des préoccupations des citoyens avec la qualité à laquelle ils aspirent. Elle a poursuivi en affirmant que cette démarche est celle « qu'a fondée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis qu'il a pris la direction du pays, à travers l'ensemble des réformes institutionnelles qu'il a instaurées dans tous les domaines, en soutien à la volonté et à la détermination du peuple à préserver ses acquis et sa souveraineté sur ses richesses nationales ». Cette rencontre a vu la présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables,

Mourad Adjali, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ainsi que du ministre et wali de la wilaya d'Alger, Abdennour Rabhi. Lors de cette rencontre nationale, une vidéo a été projetée sur les principales réalisations nationales dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ainsi qu'une présentation faite par les représentants du Conseil national économique, social et environnemental sur l'accompagnement du Conseil pour la promotion des pratiques environnementales.

## Séminaire scientifique et médiatique sur l'amazighité

# L'amazighité, pilier de l'unité et de la cohésion nationales

Par Meriem Kaci

**L**e ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé hier l'ouverture d'un séminaire scientifique et médiatique intitulé : « L'amazighité et la cohésion nationale : contributions institutionnelles, académiques et scientifiques ». Lors de son discours d'ouverture, le ministre de tutelle a rappelé que l'amazighité est un « fondement essentiel » de l'identité algérienne et de l'unité nationale. « Tamazight a toujours été, et restera, un pilier fédératrice entre les différentes composantes de l'identité algérienne et de la personnalité nationale, imprégnée des valeurs de solidarité et de coexistence », a dit M. Bouamama. Quiconque qui prétend le contraire nourrit une « rancœur qui occulte la vérité historique et la réalité sociale », poursuit le ministre. Cette vérité, selon M. Bouamama, est « immuable » qui confirme que l'Algérie est unie et indivisible, par sa terre, son peuple et son histoire commune et n'acceptant aucune « surenchère ». La diversité est source de force et de renforcement du pays. « Notre unité réside dans l'adoption de cette riche diversité et non dans sa marginalisation. L'amazighité, aux côtés de la langue arabe et de notre foi, constitue l'un des piliers de notre identité et la source de notre force ». De son côté, le SG du HCA, Si El Hachemi Assad, a estimé que la préservation de la langue amazighe aux côtés de la langue arabe constitue un socle intégré pour l'identité et l'unité de l'Algérie, exprimant le patriotisme dans sa forme la plus élevée. Les deux langues enrichissent, selon lui, « le patrimoine national et renforcent l'appartenance collective ». Leur sauvegarde devient ainsi un symbole de « l'unité nationale », confirmant que chaque mot prononcé dans ces deux langues reflète l'attachement de l'Algérie à son identité et à sa diversité culturelle, bases de sa cohésion face aux défis actuels. La rencontre, selon le SG du HCA, s'inscrit dans une dynamique nationale continue visant à promouvoir la langue amazighe et à renforcer sa place au sein des diverses politiques publiques. Une démarche qui est en parfaite adéquation avec les principes de reconnaissance juridique, de consécration et de promotion édictés par la Constitution de novembre 2020,

**Lors d'un séminaire scientifique et médiatique, responsables et experts soulignent le rôle central de l'amazighité dans l'identité nationale, affirmant que cette composante contribue à renforcer la solidarité et la cohésion du pays face aux défis contemporains, tout en dénonçant les tentatives de déconstruction de cette histoire millénaire par certains créateurs de contenus.**



marquant ainsi le passage d'une logique d'intégration par étapes à une logique de consolidation et de généralisation, a souligné M. Assad.

### Des créateurs de contenus ciblent l'Algérie sur les questions identitaires

Pour sa part, Farid Benramdane, professeur des universités à Bounmedès et également président de la Société algérienne savante d'onomastique (SASO) est revenu au cours de son intervention intitulée « La sécurité identitaire : un enjeu central de l'algérianité contemporaine », sur le caractère unique et spécifiquement algérien de nombreux noms de lieux et de familles en Algérie et en Kabylie. Citant des travaux académiques sur l'onomastique pour démontrer la profondeur historique et la continuité identitaire du pays, M. Benramdane a affirmé que certains de ces noms remontent à des millénaires et sont spécifiques aux Algériens. Le pré-

sident de la SASO a ainsi dénoncé l'exploitation de concepts créés il y a des siècles de toutes pièces pour soutenir des discours séparatistes. Il a cité en particulier le concept de « nationalité kabyle », créé en 1853, et celui de « judéo-berbère » créé, dit-il, en 1912, et selon lequel 60% des noms de lieux et de familles kabyles seraient d'origine juive rien que pour justifier des financements d'Israël à certains mouvements séparatistes, dénonce M. Benremdane qui réfute ainsi les allégations selon lesquelles l'Algérie ne serait pas une nation, n'aurait pas d'histoire, ou serait une simple recomposition géopolitique post-coloniale. Ce dernier a fait état de l'existence de pas moins de 700 créateurs de contenu sur YouTube qui s'en prennent quotidiennement à l'Algérie en ciblant les thématiques liées à l'identité. Des attaques qu'on pourrait contrer par la production scientifique et la reconstruction du récit national, a-t-il précisé. Ces cyberattaques, a-t-il ajouté, visent l'insécurité identitaire, et touchent l'individu au cœur de son identité et son identifi-

cation. « Nous sommes en train de déconstruire des mythes coloniaux et reconstruire le récit national qui date depuis des millénaires », indique le président de la SASO.

### Convention entre le HCA et le ministère pour le renforcement de l'usage de tamazight dans les médias

Le ministère de la Communication et le HCA ont signé hier une convention de coopération pour le renforcement de l'usage de tamazight dans les médias. Cette convention entre en effet dans le cadre des efforts consentis par le département de Bouamama pour intégrer la langue amazighe dans toutes ses variantes linguistiques au sein du système médiatique. En tant que composante essentielle de l'identité nationale, le ministre de tutelle a insisté sur la nécessité « d'impliquer » les médias pour l'ancrage de la langue amazighe et la préservation

du patrimoine linguistique et culturel du pays. Le discours sur l'identité algérienne dans les médias doit être empreint de « responsabilité, de professionnalisme et de sérénité », a insisté le ministre. L'amazighité en Algérie est une histoire, une identité et des valeurs, a encore souligné le ministre. S'agissant de la journée d'étude, M. Assad a estimé qu'elle constitue une « nouvelle opportunité essentielle » pour renforcer les liens entre les médias nationaux, et la langue amazighe. Elle s'inscrit également dans la démarche nationale initiée par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, visant à rendre à la langue amazighe sa juste valeur et à œuvrer pour sa promotion en tant que composante de l'identité nationale. Cette orientation s'est concrétisée par le soutien aux politiques visant à élargir l'usage de l'amazighité, que ce soit à travers son étude, son enseignement ou son intégration progressive dans les divers aspects de la vie publique.

M. Ka

## Justice

# Plusieurs sessions de formation programmées au profit des magistrats

**L**e ministère de la Justice a annoncé, dans un communiqué, la programmation de plusieurs sessions de formation au profit des magistrats, entamées depuis hier, en vue de renforcer leurs compétences et d'actualiser leurs connaissances, en adéquation avec les nouveautés juridiques et réglementaires. Dans le cadre de la coopération avec l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM), 60 magistrats affectés au département de l'application des peines, ont bénéficié d'une formation pratique au profit des magistrats désignés pour le département de l'application

des peines. Cette formation entamée hier se poursuivra jusqu'au 23 du mois courant au niveau de l'ESM, précise le communiqué. Quatre magistrats participeront à la 10e édition des Assises nationales des commissaires aux comptes sous le thème « Le rôle de la profession d'Audit et de Comptabilité dans la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI et dans la restauration de la confiance internationale », et ce, les 22 et 23 décembre 2025, à l'hôtel El Aurassi à Alger. Dans le cadre de la coopération avec le Centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ), 100 magistrats et cadres participeront à des rencontres autour

des mécanismes de la coopération judiciaire pénale internationale, les 24 et 25 décembre, au siège de la résidence des magistrats. Cette session vise à « mettre en exergue les mécanismes de la coopération judiciaire internationale en matière pénale, notamment les mandats d'arrêt destinés à la diffusion internationale, ainsi que les demandes de coopération judiciaire internationale, sous ses différentes formes, dont les commissions rogatoires internationales, les demandes d'extradition des criminels, les demandes de notifications officielles, les demandes de récupération des revenus criminels, ainsi que

toutes les autres formes de coopération ». Ces rencontres visent également à « enrichir les deux guides que le CRJJ s'emploie à élaborer, relatifs à la coopération internationale pénale et à la récupération des revenus criminels, et ce, en permettant aux deux groupes de travail de s'enquérir des différentes problématiques pratiques et d'inclure les meilleures pratiques susceptibles d'aplanir les entraves auxquelles sont confrontés les magistrats, lors de l'application des mécanismes de coopération judiciaire internationale en matière pénale », conclut le communiqué.

## TRAVAUX PUBLICS

## Réunion pour suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique

Une réunion de travail s'est tenue, samedi, au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, pour suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en application des directives du ministre du secteur, Abdelkader Djellaoui, a été présidée par le secrétaire général du ministère, Ali Boulerbah, en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs des travaux publics des wilayas, des représentants des organismes et établissements sous tutelle, par visioconférence, ainsi que d'un expert spécialisé dans le domaine du numérique. Lors de cette rencontre, un exposé global sur l'état de la numérisation dans le secteur a été présenté, mettant en avant le programme en cours de réalisation, les perspectives d'avenir, ainsi que les solutions pratiques permettant d'accompagner et de mener à bien ce processus, précise le communiqué. À cette occasion, les directeurs des travaux publics des wilayas ont présenté des interventions portant sur le niveau d'avancement du processus de numérisation au niveau local, évoquant les différentes préoccupations soulevées dans ce cadre. Dans ce contexte, le Secrétaire général du ministère a souligné « la nécessité de mettre à jour les données du secteur et d'exploiter la plateforme numérique pour un suivi précis et en temps réel des différents projets », insistant sur « l'importance de la généralisation de la numérisation et de la mise à contribution de toutes les structures concernées, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'assurer une transformation numérique globale et durable dans le secteur avant la fin de l'année en cours », conclut la même source.

**Organisé à Alger sous l'égide du ministère de l'Économie, ce forum constitue une étape clé pour renforcer la synergie entre investisseurs, entrepreneurs et acteurs publics. La NESDA, en tant que catalyseur du développement local, mise sur la valorisation du contenu national, la création d'emplois et la coopération avec les grands projets portuaires, notamment à Djen Djen, pour soutenir une économie plus souveraine et innovante.**

Par Ines B

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) organise aujourd'hui, lundi, un forum national destiné aux investisseurs et aux entrepreneurs. Selon un communiqué de l'agence, ce forum, placé sous l'égide du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des microentreprises, se tient dans l'amphithéâtre de la Grande Mosquée d'Alger. Cet événement national est considéré comme une étape économique majeure. Il vise à renforcer l'intégration économique et à franchir une étape décisive en offrant une plateforme directe de mise en relation entre les grandes entreprises, les microentreprises et les porteurs de projets. Le forum a également pour objectif de valoriser le contenu local, de soutenir la souveraineté économique et d'encourager une sous-traitance efficace, contribuant ainsi à la création de richesse et au développement du tissu industriel national. La NESDA joue en fait un rôle crucial en tant que catalyseur pour



les investisseurs et entrepreneurs, principalement en formant, accompagnant et finançant les projets de microentreprises, offrant des avantages fiscaux, des crédits bancaires (comme le crédit NESDA) et un soutien technique pour transformer les idées en entreprises viables, diversifier l'économie et créer des emplois, avec des programmes spécifiques pour les jeunes diplômés. L'Agence organise également des événe-

ments comme des journées d'information et des foires commerciales (souvent pendant le Ramadan) pour promouvoir l'entrepreneuriat, renforcer l'intégration économique nationale et connecter les microentreprises aux grands opérateurs. La NESDA utilise ces forums et événements pour sensibiliser, former et faciliter les échanges, s'inscrivant dans une stratégie plus large de soutien à l'économie locale et à l'in-

novation. D'ailleurs, l'Agence annonce la signature d'un accord de partenariat avec l'entreprise portuaire de Djen Djen. Cette initiative stratégique a pour objectifs de permettre aux entreprises créées dans le cadre du programme NESDA de bénéficier de contrats concernant les projets du port de Djen Djen, notamment dans le cadre des importants travaux d'extension en cours. Elle comprend également des activités de maintenance, des services logistiques et la fourniture d'équipements spécialisés, ce qui contribue à réduire les coûts pour l'autorité portuaire et à améliorer la qualité des services. L'accord vise aussi l'ouverture des marchés nationaux aux jeunes entrepreneurs en tant que partenaires et fournisseurs fiables pour les grandes entreprises publiques, conformément à la politique de l'État visant à réduire la facture des importations. Cette mesure est un élément clé de la « nouvelle approche » de la NESDA, qui priviliege le soutien aux entreprises des secteurs prioritaires sur le plan économique, tels que le transport maritime et les travaux publics.

I.B.

## FINANCES

## Lancement de plateformes électroniques pour l'exécution des ordres boursiers

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, samedi dernier à Alger, des plateformes électroniques dédiées à l'exécution des ordres d'achat et de vente d'actions et d'obligations à la Bourse d'Alger, en adéquation avec le processus de transformation numérique que connaît le marché financier national.

Il s'agit de sept (7) plateformes, mises en service au niveau de la Banque nationale d'Algérie (BNA), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), de la Banque de développement local (BDL), de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), de Bank Al Salam et d'Al Baraka Bank, et devant

contribuer au renforcement de la transparence et à l'accélération de l'exécution des opérations boursières. Dans une allocution prononcée à l'occasion du 3<sup>e</sup> congrès annuel du marché financier algérien, organisé au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", sous le thème "Financement innovant - transformation numérique - durabilité financière - inclusion financière", le président de la COSOB, M. Youcef Bouzenada, a indiqué que la mise en service de ces plateformes "est le fruit des efforts professionnels considérables déployés par les intermédiaires en opérations de Bourse et de surveillance, notamment après la promulgation, l'année dernière, du cadre réglementaire encadrant

le fonctionnement de ces plateformes". L'objectif de ce nouveau mécanisme numérique est d'améliorer l'accès aux marchés des capitaux pour les investisseurs et les acteurs du marché, ajoute M. Bouzenada dans une déclaration à la presse, précisant que "toute personne souhaitant acquérir des actions ou des obligations cotées à la Bourse d'Alger peut désormais utiliser l'espace client ou les services de banque électronique (e-banking) des sites des banques concernées et introduire directement un ordre d'achat, sans avoir à se déplacer à la banque, ni à recourir aux procédures papier traditionnelles, étant donné que l'opération s'effectue désormais de manière numérique". Le congrès s'est déroulé en pré-

sence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des microentreprises, M. Noureddine Ouadah, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, ainsi que du conseiller du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, M. Farid Yaici. Le programme de la rencontre comprend plusieurs panels de discussion portant notamment sur la transformation numérique dans le secteur financier et l'intermédiation financière non bancaire, avec la participation d'experts nationaux et internationaux.

## Journée d'étude sur l'orientation des investissements pour renforcer la production locale en Algérie

L'Agence algérienne de promotion des investissements va organiser, mercredi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), une journée d'étude consacrée à l'orientation des investissements vers des projets visant à substituer les importations par la production nationale, en marge de la 33<sup>e</sup> édition du Salon de la production algérienne. Selon un communiqué publié samedi dernier, cette journée, intitulée « Orienter l'investissement vers une production forte et diversifiée », réunira des représentants des ministères, des organismes

gouvernementaux responsables de la réduction des importations et de la promotion de la production locale, ainsi que des institutions financières, des organisations professionnelles, des employeurs, des investisseurs et des opérateurs économiques. Des experts et chercheurs en économie seront également présents. Cette démarche s'inscrit dans les efforts au niveau national pour accroître la production intérieure et orienter les investissements vers des segments à forte valeur ajoutée. Le but est de réduire la dépendance aux impor-

tations, d'optimiser les équilibres extérieurs, et de participer à la croissance du PIB en plus de favoriser le développement du tissu économique local. Elle fait également partie des changements et des initiatives mises en place par les responsables afin de promouvoir l'investissement et de stimuler la production locale, surtout dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie de transformation et les services fondamentaux. L'objectif est de créer une économie plus adaptable, variée, compétitive et autonome. Cette réunion sera un lieu de discus-

sion et de concertation, visant à améliorer le dialogue avec les acteurs économiques et les investisseurs, à découvrir les possibilités d'investissement, ainsi que les freins au développement de la production nationale. Elle mettra aussi en avant quelques exemples de réussites et de bonnes pratiques dans le domaine du remplacement des importations par des produits locaux. Dans le cadre des travaux, les participants présenteront des stratégies concrètes pour renforcer cette dynamique.

Hakim H.

DANS UNE NOTE  
ADRESSÉE AUX  
OPÉRATEURS MINIERS :

## L'ANAM fixe les règles transitoires applicables à la recherche et à l'exploitation

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) vient de publier une note administrative concernant le régime transitoire applicable aux permis miniers.

La note a pour objet de rappeler, à titre d'information administrative, les règles transitoires applicables aux permis miniers de recherche et/ou d'exploitation délivrés conformément aux dispositions de la loi n° 14-05 du 24 rabie ethani 1435 correspondant au 24 février 2014 portant loi minière, à la suite de la publication de la loi n° 25-12 susvisée ci-dessus.

L'ANAM précise dans cette note adressée aux opérateurs miniers que les permis miniers de recherche et/ou d'exploitation délivrés conformément à la loi demeurent en vigueur à la date de publication de la loi n° 25-12 et demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration et ne peuvent faire l'objet ni de renouvellement ni de prorogation.

Il en résulte, selon la note, qu'aucune demande de renouvellement /prorogation de ces permis ne peut être admise au titre du régime transitoire. Les titulaires des permis miniers, à l'exception des permis octroyés par les walis territorialement compétents, peuvent, dans les vingt-quatre (24) mois suivant la date de publication de la loi, opter pour la délivrance d'un titre ou d'une autorisation minière au sens de cette loi, pour la période restante du permis concerné, sous réserve d'une renonciation formelle à l'ancien permis. Les dispositions fiscales prévues par la loi n° 14-05 demeurent en vigueur et applicables jusqu'à la publication de nouvelles dispositions fiscales dans la loi de finances, conformément à la loi organique relative aux lois de finances. L'ANAM explique en outre que les taxes, redevances et provisions liées aux activités minières sont fixées par la loi de finances. "Il y a lieu de vérifier les dates d'expiration des permis en cours et d'anticiper l'absence de renouvellement/ prorogation ; Apprécier l'opportunité d'exercer l'option prévue à l'article 212 de la loi n° 25-12 dans le délai légal, en tenant compte de l'exclusion des permis octroyés par les walis et de la condition de renonciation formelle ; Assurer une veille et une conformité fiscale continue au regard des lois de finances applicables", lit-on dans cette note.

I.B.

**L'ALGÉRIE SIMPLIFIE L'ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS :**

# Nouvelles mesures pour accélérer les procédures

*Ces réformes visent à réduire les délais administratifs, à renforcer la traçabilité, et à assurer une meilleure disponibilité des médicaments pour la population, dans le cadre de la politique de santé publique du pays.*

Par Inès B.

**B**onne nouvelle pour les opérateurs de l'industrie pharmaceutique. L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a mis en place de nouvelles mesures de simplification des procédures d'enregistrement des médicaments prêts à l'emploi, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation, à l'intention des opérateurs de l'industrie pharmaceutique. "Conformément aux instructions du ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Wassim Koudri, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a mis en place de nouvelles mesures facilitant l'enregistrement des médicaments prêts à l'emploi pour les opérateurs du secteur pharmaceutique, qu'ils soient fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation. Ces produits sont soumis à un enregistrement obligatoire auprès de l'ANP avant leur mise sur le marché", indique l'Agence dans un communiqué publié, hier, sur sa page officielle Facebook.

Ces mesures s'appliquent donc aux produits soumis à un enregistrement obligatoire auprès de l'ANP avant leur mise sur le marché. Les dossiers d'enregistrement ne seront désormais soumis qu'une seule fois au Comité d'enregistrement des médicaments. Si le Comité émet un avis avec réserve, le dossier restera en suspens jusqu'à ce que l'entreprise pharmaceutique lève toutes les réserves requises. Une fois



toutes les réserves levées, la décision d'enregistrement sera délivrée directement, sans qu'il soit nécessaire de soumettre à nouveau le dossier au Comité d'enregistrement des médicaments. Cette mesure représente une simplification importante des procédures en vigueur. Elle vise à réduire les lourdeurs administratives au sein de l'ANPP et à accélérer la délivrance des décisions d'enregistrement, dans le strict respect des cadres juridiques et réglementaires applicables. À noter que dans le cadre de la politique nationale de santé publique, l'enregistrement des produits pharmaceutiques en Algérie constitue une étape essentielle pour garantir la sécurité, la qualité et l'efficacité

des médicaments mis à la disposition de la population. La direction de l'Enregistrement des produits pharmaceutiques, placée sous la tutelle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), est chargée de l'enregistrement des produits pharmaceutiques et de l'octroi de la décision d'enregistrement et de son renouvellement et, le cas échéant, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques, conformément au décret exécutif n° 19-190 du 30 chaoual 1440 correspondant au 3 juillet 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence

nationale des produits pharmaceutiques. L'Algérie simplifie l'enregistrement des médicaments principalement par la numérisation des procédures via une plateforme dédiée, sous l'impulsion du ministre de l'Industrie, pour accélérer les approbations, tout en renforçant la traçabilité avec le GS1 DataMatrix, dans le but de réduire les délais et de couvrir 70 % des besoins locaux en médicaments d'ici 2025, en se basant sur une évaluation rigoureuse des dossiers. L'ANPP supervise l'enregistrement, l'inspection, et la délivrance des autorisations, en s'appuyant sur des avis d'experts et des comités spécialisés.

I.B.

**POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE EN TOUTE CONFIANCE**

## L'appel de la CAPC à un retour aux standards internationaux

Le vice-président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Moncef Bouderba, a plaidé, hier, pour un retour à la normalité des relations internationales et aux standards de fonctionnement internationaux afin d'éviter un certain nombre de problèmes, dont l'approvisionnement en matière première. Premier convive de la semaine de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Bouderba a indiqué qu'il est temps de mettre fin aux mesures préventives prises pour mettre de l'ordre dans le commerce international et le commerce extérieur avec les partenaires étrangers des industriels algériens, et ce, dans le but de ne pas pertur-

ber l'approvisionnement en matière première. « Je pense que l'activité économique aujourd'hui est bien maîtrisée, car les tricheurs ont été identifiés en 2023 et en 2024. Ainsi, l'ordre a été établi et je pense qu'on peut passer à une vitesse supérieure, c'est-à-dire, revenir à des standards de fonctionnement qui sont les standards internationaux », a expliqué l'intervenant avant d'ajouter : « Il faut faire confiance à la relation banque-entreprise-institution de l'État et revenir à un dialogue franc, honnête et transparent pour passer d'une économie rentière, opaque, à une économie totalement libérée des lourdeurs administratives, des décisions bureaucratiques qui sont contreproductives. »

Retenant une déclaration du Premier ministre, Sifi Ghrieb, faite samedi lors de sa visite à la Foire de la production algérienne (FPA), où il avait dit que le gouvernement et les institutions de l'État doivent accompagner les opérateurs économiques, le vice-président de la CAPC a assuré que le meilleur accompagnement, dont les industriels peuvent bénéficier aujourd'hui, est l'allègement législatif de toutes les lenteurs bureaucratiques. Invité à commenter l'annonce faite par M. Grieb, lors de la même occasion, concernant le lancement prochain du Réseau national de certification et d'accréditation, dont la création se fera en coordination avec les ministères du Commerce intérieur et de la

Régulation du marché national, et du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Bouderba a indiqué que les organisations patronales doivent y être associées. « Nous devons siéger dans ce genre de commission parce que nous avons des choses à dire sur le plan du fonctionnement de notre économie. Si nous devons participer à une stratégie économique dans laquelle les objectifs sont tracés par le gouvernement, nous devons apporter les propositions adéquates pour non seulement consolider le front intérieur de notre économie, transformer un petit peu les mentalités de notre pays et surtout nous projeter à l'exportation », a-t-il expliqué.

JIJEL

# Le plan de développement et d'extension du port de Djen-Djen en débat

*Un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les différentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays.*

**L**e port de Djen-Djen, un pôle prometteur pour le développement économique, réalisés et perspectives », a constitué, jeudi à la salle de conférences de la cité administrative de Jijel, le thème d'une journée d'étude dédiée aux projets futurs visant à développer cette infrastructure portuaire et à renforcer son rôle de locomotive du développement économique. Le président-directeur général du port de Djen-Djen, Walid Boukous, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, qu'*« un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les différentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays »*. Il a également souligné que lors de cette rencontre organisée en coordination avec les services de la wilaya de Jijel, en présence de représentants de nombreux secteurs liés à cette infrastructure portuaire, les principales réalisations et les programmes futurs devant être mis en œuvre pour en faire une « véritable force » en phase avec les évolutions économiques que connaît



le pays ont été présentés. De son côté, le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, a indiqué que cette rencontre vise à « mettre en lumière le rôle stratégique du port de Djen-Djen dans le soutien à la dynamique économique, et à débattre des perspectives de son développement et du renforcement de ses capacités logistiques, ce qui permettrait de promouvoir l'investissement, de créer des richesses et des emplois, et de soutenir un développement économique durable à l'échelle locale et

nationale ». Le chef de l'exécutif local a ajouté que les différents programmes devant être réalisés au port, au cours des prochaines années, lui permettront d'occuper une place centrale en tant que centre logistique régional apte à renforcer le commerce et à soutenir les exportations grâce à la réalisation du terminal à conteneurs de 1500 m de long, pour une capacité de 2 millions de conteneurs/an, et la réalisation du terminal minéralier d'une capacité de traitement de 7 millions de

tonnes/an. Il a également évoqué, dans ce contexte, le projet d'extension du port sur une superficie de 350 hectares et la création d'une zone franche à caractère industriel et commercial sur une superficie estimée à 1 500 hectares. M. Meguellati a souligné que les hautes autorités du pays s'emploient à hisser le port de Djen-Djen au rang de pilier important de l'économie nationale, qui constituera une « porte vers les pays méditerranéens et du monde ».

## BATNA

### DE NOMBREUX PROJETS D'AMÉLIORATION URBAINE EN COURS DE RÉALISATION

De nombreuses actions d'amélioration urbaine sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs quartiers de la commune de Batna, moyennant un financement de plus de 276,4 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Kadri. Le même responsable a précisé, lors d'un exposé au wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une visite d'inspection de ces projets, que ces derniers s'inscrivent dans le cadre des programmes prévus sur le budget communal au titre de l'exercice 2024 pour un montant de plus de 195 millions de dinars auxquels s'ajoutent des opérations

inscrites au programme de développement socioéconomique des communes pour l'année 2025 pour un montant de l'ordre de 81,3 millions de dinars.

Ces projets, confiés à des entreprises spécialisées et accusant des taux d'avancement variant d'un chantier à l'autre, ont trait à la réhabilitation des routes dans différentes cités de la ville, à l'entretien des réseaux d'assainissement et à la réfection du réseau d'éclairage public, notamment à l'entrée est de la commune.

Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'étendre ces travaux pour inclure, ultérieurement, d'autres

quartiers, en particulier ceux où le raccordement aux différents réseaux (assainissement, gaz naturel) est achevé. M. Benahmed a inspecté, au cours de sa tournée, plusieurs cités de la ville où des travaux d'amélioration urbaine sont également en cours, en particulier les quartiers Riyad et El Manchar. Notons qu'au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local, qui s'est enquis des préoccupations des citoyens, relatives, en particulier, au renforcement de l'éclairage public et aux travaux d'aménagement, a instruit les responsables concernés à l'effet d'y répondre en fonction des priorités et des ressources disponibles.

## ORAN

### REMISE DES CLÉS DE PLUS DE 300 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS À OUED TLELAT

Les clés de 380 logements publics locatifs situés à Oued Tlelat ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires. Ces logements sont destinés aux communes d'El Braya, Tafraoui et Boufatis (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il

s'agit de 180 logements attribués à la commune d'El Braya et de 100 logements pour chacune des communes de Tafraoui et de Boufatis. Cette opération a concerné des logements situés au niveau du quartier des 2 000 logements publics locatifs à Oued Tlelat. Ces quotas de logements,

constitués d'immeubles de cinq étages, sont dotés de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts ainsi que des aires de jeux pour enfants. Pour rappel, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la

wilaya d'Oran a procédé, au cours de la semaine en cours, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda (commune d'Es-Senia), ainsi qu'à l'attribution d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor.

## ADRAR

### Près de 380 000 Qx de maïs en grains prévus cette saison

Une production prévisionnelle de près de 380 000 quintaux (QX) de maïs-grain est attendue dans la wilaya d'Adrar au titre de la campagne moisson-battage lancée dernièrement pour la saison agricole 2025/2026, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Donnant le coup d'envoi de cette campagne au niveau du périmètre « Hamadet Erraya », commune de S'bâa, nord d'Adrar, le wali d'Adrar, Fodil Dhouifi, a rendu hommage aux efforts d'accompagnement des pouvoirs publics pour encourager l'extension des surfaces emblavées, état de fait qui a incité les céréaliculteurs à opter pour le développement de ce segment cultural d'une saison à une autre. Dans l'optique d'assurer la réussite de cette récolte prévisionnelle attendue sur une surface enseignée de plus de 6 380 ha, il est fait état de la mobilisation, par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar et l'Office national d'aliments de bétail (ONAB) de Bougrib (El-Bayadh), de tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont des moissonneuses-batteuses, des camions de transport. L'ONAB et ses sept unités s'emploient, avec le concours de la CCLS, à assurer l'ensilage du produit, en plus de la mobilisation de seize (16) machines de séchage du produit, a indiqué le chargé de la récolte du maïs-grain, Athmane Belaid. Par souci d'améliorer les conditions d'entreposage, l'on relève la réalisation en cours d'un complexe d'une capacité de stockage de 130 000 tonnes, composée des silos totalisant une capacité de stockage de 90 000 tonnes, en plus de deux (2) entrepôts d'une capacité de 20 000 tonnes chacun.

La wilaya d'Adrar enregistre, dans le cadre de la valorisation et l'exploitation du maïs-grain, la concrétisation en cours d'une unité de transformation et de production d'aliments de bétail, d'une capacité de transformation de 109 qx/heure, au lieu de le transporter aux unités établies au nord du pays.

*L'évolution des maladies neurodégénératives reste silencieuse pendant des années, jusqu'à ce que les premiers symptômes s'installent et que les options thérapeutiques se réduisent. Mais des chercheurs ont mis au point un test de trois minutes, réalisable même à domicile, qui permettrait de détecter très tôt les premiers signes d'Alzheimer bien avant l'apparition des symptômes.*

Par Amel B

**C**onsidérée comme l'une des maladies neurodégénératives les plus terribles, Alzheimer survient le plus souvent après 65 ans. Cependant, les plus jeunes ne sont pas épargnées par cette maladie qui touche environ deux fois plus de femmes que d'hommes. Selon les experts, les premiers symptômes se manifestent par une perte de mémoire, des troubles de l'expression orale ou écrite, ou encore des difficultés d'orientation dans le temps et l'espace, montrant les signes d'un début de dépendance. Toutefois, le diagnostic reste délicat, car les lésions cérébrales débutent souvent bien avant l'apparition des symptômes visibles. Mais une découverte prometteuse pourrait changer la donne. Des scientifiques britanniques ont mis au point un test cérébral innovant qui, en seulement trois minutes, peut identifier les premiers signes de déclin cognitif liés à Alzheimer, bien avant l'apparition des symptômes. L'étude a été récemment publiée dans le



journal Brain Communications. Les chercheurs ont mis au point un test baptisé "Fastball EEG". Ce nouvel outil mesure l'activité du cerveau grâce à un casque EEG pendant que la personne regarde simplement des images. Le principe est simple : on place des petites électrodes sur le cuir chevelu qui vont permettre de capturer les signaux produits naturellement par le cerveau. Cette approche passive rend le test plus objectif et accessible, car les performances ne sont pas influencées par le niveau d'études ni les compétences linguistiques. Le test analyse les réponses automatiques du cerveau aux images, sans demander d'effort particulier au patient. Grâce à une analyse assistée par intelligence artificielle, les chercheurs peuvent identifier des changements très subtils et précoce de l'activité cérébrale, caractéristiques des troubles de la mémoire liés à Alzheimer. Et si une anomalie est détectée, cela peut alerter les médecins sur un risque de trouble de

la mémoire, permettant une orientation plus précoce vers des examens complémentaires. À ce stade, le test Fastball EEG n'est pas encore disponible, mais puisque "Fastball est peu coûteux, portable et fonctionne en conditions réelles", il pourrait à terme être utilisé facilement en cabinet médical ou même à domicile », explique le Dr George Stothart, neuroscientifique et principal auteur de ce travail. Nous pouvons donc espérer un dépistage massif de l'Alzheimer dans plusieurs années, directement depuis notre salon grâce à cette technologie accessible et peu coûteuse », rapportent les revues scientifiques. Selon Brian Murphy, cofondateur et directeur scientifique de la société Cumulus Neuroscience, « il s'agit là d'une avancée majeure qui permettrait de gagner 20 ans de diagnostic, selon les experts. Ce test simple, rapide et accessible coche toutes les cases : "Non seulement il permet de détecter les premiers signes de déclin cognitif pouvant

mener à la démence, mais il peut également déceler les troubles de la mémoire, un symptôme clé de la maladie d'Alzheimer." Il s'agit, ajoute-t-il, d'une vraie avancée dans le diagnostic : avec les outils de diagnostic actuels, nous passons à côté des 10 à 20 premières années de déclin cognitif chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Cette recherche offre une solution rapide. Nous permettons aux professionnels de santé d'intervenir au moment le plus critique », explique la même source. Les chercheurs continuent de collecter des données sur plusieurs années afin de s'assurer que les résultats du test soient réellement prédictifs de l'évolution vers Alzheimer. Des résultats intermédiaires sont attendus en 2026, avec la fin des premières grandes cohortes courant 2027. Les scientifiques espèrent ainsi améliorer le dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer, encore difficile à identifier aux tout premiers stades.

A.B.

## RISQUES LIÉS AU GAZ

### Plus de 25 campagnes de sensibilisation à Oran

Les services de la Protection civile d'Oran ont organisé depuis fin octobre plus de 25 campagnes de sensibilisation dans le cadre de la campagne nationale de prévention des dangers liés au gaz pendant la saison hivernale, sous le slogan « Un hiver sans accidents pour un confort en toute sécurité », a-t-on appris auprès de ces services. Ces campagnes de sensibilisation ont visé les élèves d'établissements scolaires, les étudiants, les stagiaires des centres de formation professionnelle en plus des mosquées, afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens

aux différents dangers de gaz à cette période de l'année, notamment le risque d'asphyxie par le gaz, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile d'Oran, le commandant Bellala Abdelkader. Il s'agit d'un programme diversifié visant à établir une culture préventive parmi les différentes franges de la société concernant ces dangers, en particulier ceux liés aux asphyxies, tout en renforçant la capacité des citoyens en matière de sécurité et de protection pour réduire les risques de dommages, a-t-il fait savoir. Des journées portes

ouvertes et des caravanes de sensibilisation sont également organisées au niveau des différents pôles urbains pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de contrôler leurs appareils de chauffage ainsi que les réseaux de gaz. Les services de la Protection civile d'Oran ont enregistré, depuis le début de l'année en cours, 13 interventions pour des accidents liés au risque de gaz (fuites de gaz d'un chauffe-eau, chauffage ou explosion de bouteille de gaz), au cours desquelles plus de 30 personnes ont été secourues, selon le même responsable.

## LES BIENFAITS DU CARDON

### Un atout pour la santé cardiaque

Le cardon est un légume aux multiples bienfaits qui mérite de retrouver une place de choix dans nos assiettes. C'est une excellente source de plusieurs minéraux essentiels tels que le calcium, le potassium et le magnésium. En plus de cela, il fournit une quantité non négligeable de vitamines, notamment la vitamine C et la vitamine K, essentielles pour la santé des os et du système immunitaire. C'est un légume bénéfique pour la santé cardiaque. Le cardon est une excellente source de fibres alimentaires, ce qui favorise la digestion et aide à maintenir une bonne santé digestive. Les fibres jouent un rôle crucial dans le transit intestinal en facilitant la digestion et en prévenant la constipation. Le mucilage, une substance gélantineuse, aide également à adoucir le contenu de l'estomac et des intestins, renforçant les effets bénéfiques des fibres. Ce légume est également riche en antioxydants. Il contient des flavonoïdes et des polyphénols, qui aident à neutraliser les radicaux libres et à protéger les cellules du stress oxydatif, réduisant ainsi le risque de maladies cardiovasculaires. Concernant les propriétés diurétiques, ce légume aide à éliminer l'excès de liquide, ce qui peut être bénéfique pour ceux qui souffrent de rétention d'eau. De même, sa richesse en minéraux essentiels, comme le potassium et le magnésium, contribue à renforcer le système immunitaire. En intégrant le cardon dans notre alimentation, on peut contribuer à maintenir une bonne santé cardiovasculaire. Le cardon contient en effet beaucoup de potassium, un minéral essentiel au bon fonctionnement du cœur et à la gestion de la tension artérielle. En bonus, il apporte du calcium, important pour préserver les os. Le cardon contient de la cynarine, un composé qui stimule le foie et favorise l'élimination des toxines. Grâce à ses antioxydants, le cardon aide à protéger nos cellules du vieillissement. Il renforce aussi notre immunité face aux agressions de l'environnement. Outre ses propriétés nutritionnelles, le cardon possède également de nombreux bienfaits médicinaux. Ses composants actifs, dont les antioxydants et les phytonutriments, contribuent de manière significative à la prévention et au traitement de diverses maladies. Les antioxydants présents dans le cardon aident à neutraliser les radicaux libres nocifs dans le corps, réduisant ainsi les risques de maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires et certains types de cancers. Ces composés protègent également les cellules contre les dommages oxydatifs. Le cardon contient plusieurs substances aux propriétés anti-inflammatoires qui peuvent contribuer à réduire l'inflammation chronique dans le corps. Ces effets peuvent être particulièrement bénéfiques pour les personnes souffrant de maladies inflammatoires telles que l'arthrite. Une autre vertu notable du cardon est son effet hypolipidémiant, c'est-à-dire sa capacité à abaisser les niveaux de lipides sanguins comme le cholestérol. Ce bénéfice contribue à améliorer la santé cardiovasculaire et à réduire les risques d'athérosclérose. Les cardons frais peuvent être conservés dans le bac à légumes du réfrigérateur pendant environ une semaine. Lorsqu'ils sont blanchis, ils se congèlent aussi très bien, ce qui permet de les utiliser ultérieurement sans perdre leurs qualités nutritives.

## SELON LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN

# Une intervention armée au Venezuela serait une "catastrophe humanitaire"

*"Une intervention armée au Venezuela serait une catastrophe humanitaire pour l'hémisphère (sud) et un précédent dangereux pour le monde", a alerté le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva lors du sommet du bloc sud-américain.*

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré samedi à Foz do Iguaçu (sud) qu'une "intervention armée" des États-Unis au Venezuela serait "une catastrophe humanitaire". "Quatre décennies après la guerre des Malouines, le continent sud-américain est à nouveau hanté par la présence militaire d'une puissance étrangère", a affirmé Lula à l'ouverture du sommet du Mercosur. "Une intervention armée au Venezuela serait une catastrophe humanitaire pour l'hémisphère (sud) et un précédent dangereux pour le monde", a-t-il insisté lors de ce sommet du bloc sud-américain. Dans un entretien avec la chaîne NBC diffusé vendredi, le président américain Donald Trump n'a pas écarté la possibilité d'une guerre contre le Venezuela. "Non, je



ne l'exclus pas", a-t-il déclaré lors de cet entretien téléphonique enregistré la veille. Jeudi, Lula s'était montré disposé à servir de médiateur en faveur d'une "solution pacifique" entre les États-Unis et

le Venezuela pour "éviter un conflit armé en Amérique latine", évoquant une possible conversation avec son homologue américain. Washington a déployé un important dispositif militaire dans les

Caraïbes depuis cet été, et mené une série de frappes visant des embarcations de trafiquants de drogue présumés dans les Caraïbes et le Pacifique. Au moins 104 personnes ont été tuées dans ces frappes depuis le début de ces opérations, sans que le gouvernement américain n'ait jamais fourni la moindre preuve que les navires visés étaient effectivement impliqués dans un quelconque trafic. M. Trump a par ailleurs annoncé en début de semaine un "blocus total" contre des pétroliers sous sanctions se rendant au Venezuela ou en partant. En parallèle, le président américain agite depuis des semaines la menace d'une intervention terrestre. Les États-Unis accusent le président vénézuélien Nicolás Maduro d'être à la tête d'un réseau de trafic de drogue, ce que l'intéressé dément.

## Afrique du Sud Règlement des questions foncières non résolues datant de l'époque de l'apartheid

Le vice-président sud-africain Paul Mashatile a fait part de la volonté de son pays de résoudre les problèmes fonciers liés à l'époque de l'apartheid et qui n'ont toujours pas été réglés. L'Afrique du Sud ne peut rester silencieuse sur la question foncière non résolue, alors qu'elle avance dans sa réforme agraire pour remédier aux injustices historiques, faire progresser la transformation économique et freiner l'accroissement des inégalités, a-t-il déclaré. Mashatile a

indiqué que la réforme agraire est un impératif moral, constitutionnel et économique, ancré dans l'histoire douloreuse du pays concernant la dépossession foncière sous les régimes colonial et de l'apartheid. « Nous reconnaissons l'histoire douloreuse de la dépossession foncière et les luttes persistantes auxquelles de nombreux Sud-Africains sont confrontés », a-t-il dit. Décrivant le contexte historique, Mashatile a précisé que la conquête coloniale et les lois de

l'époque de l'apartheid ont dépossédé les Sud-Africains autochtones de près de 87 % des terres, ne leur en laissant que 13 %. Depuis 1994, environ 19,3 millions d'hectares ont été redistribués ou restitués. Les litiges juridiques et la résistance à l'expropriation sans compensation ont ralenti les progrès, a noté Mashatile, soulignant que la réforme foncière reste centrale pour la transformation économique et la réduction de la pauvreté.

## AFRIQUE DU SUD

### Au moins 10 morts et 10 blessés lors d'une fusillade

Dans le détail, la police sud-africaine a confirmé dimanche qu'au moins 10 personnes ont perdu la vie et 10 autres ont été blessées lors d'une attaque armée survenue dans une taverne du township de Bekkersdal, à l'ouest de Johannesburg. Selon South African Broadcasting Corp. (SABC) News, l'attaque s'est produite dans la nuit, à la taverne KwaNoxolo, située dans le secteur de Tambo, lorsque des assaillants non identifiés ont ouvert le feu de

manière indiscriminée sur les clients à l'intérieur de l'établissement ainsi que sur des personnes rassemblées à l'extérieur. Par ailleurs, les blessés ont été évacués vers des hôpitaux voisins afin d'y recevoir des soins. Dans un premier bilan, la police a confirmé 10 décès, précisant que les forces de l'ordre restaient déployées sur les lieux pendant que l'enquête se poursuivait. De son côté, le commissaire par intérim de la police du Gauteng,

Fred Kekana, a indiqué que plusieurs unités spécialisées avaient été mobilisées. « Nous sommes toujours en train de recueillir des témoignages. Notre équipe nationale de gestion et de lutte contre la criminalité est arrivée, tout comme l'équipe provinciale de gestion des scènes de crime, le centre local des dossiers criminels, l'unité des crimes graves, le renseignement criminel et l'équipe provinciale des détectives », a-t-il déclaré.

## LA BANQUE MONDIALE

### Un financement de 700 millions de dollars pour le Pakistan

La Banque mondiale a approuvé un financement de 700 millions de dollars pour la stabilité macroéconomique et la prestation de services au Pakistan. Ces fonds sont destinés au financement du programme « Ressources publiques pour un développement inclusif - Approche programmatique en plusieurs phases » (PRID-MPA), un programme national soutenant les

réformes fédérales et provinciales visant à mobiliser les recettes intérieures, avec un financement total pouvant atteindre 1,35 milliard de dollars, selon un communiqué publié vendredi par la Banque mondiale. Sur ce montant, 600 millions de dollars sont réservés aux programmes fédéraux et 100 millions de dollars sont spécifiquement destinés au programme

provincial du Sindh. « Pour parvenir à une croissance inclusive et durable, le Pakistan doit mobiliser davantage de ressources nationales et veiller à ce qu'elles soient utilisées de manière efficace et transparente afin d'obtenir des résultats pour la population », a déclaré Bolormaa Amgaabazar, directrice nationale de la Banque mondiale pour le Pakistan.

## CAMBODGE

### Plus de 500 000 déplacés à cause du conflit frontalier avec la Thaïlande

En raison du conflit frontalier avec la Thaïlande, plus de 500 000 Cambodgiens ont été déplacés au cours des deux dernières semaines, a indiqué dimanche le ministère de l'Intérieur. Parmi eux, de nombreuses femmes et enfants vivent dans des conditions précaires après avoir été forcés de fuir leurs maisons et écoles pour échapper aux tirs d'artillerie, aux roquettes et aux bombardements aériens. Le nombre total de déplacés est estimé à 518 611. En Thaïlande, quelque 400 000 personnes ont été déplacées à cause de la reprise du conflit frontalier, selon Bangkok. Depuis la reprise des combats le 12 décembre, les affrontements ont fait au moins 41 morts, 22 côté thaïlandais et 19 côté cambodgien, selon les bilans officiels respectifs. Les deux royaumes d'Asie du Sud-Est se disputent depuis de longue date des morceaux de territoire le long de leur frontière, tracée à l'époque coloniale. En juillet, un précédent épisode de violences avait fait 43 morts en cinq jours. Fin octobre, le président américain Donald Trump avait assuré avoir résolu le conflit après avoir présidé à la signature d'un accord de cessez-le-feu, mais celui-ci a été suspendu peu après par Bangkok. Washington, Pékin, l'Union européenne, les Nations unies et la présidence malaisienne de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ont tous appelé à une cessation des hostilités. Les ministres des Affaires étrangères de l'Asean, dont ceux de la Thaïlande et du Cambodge, doivent se réunir lundi à Kuala Lumpur pour discuter du conflit.

## TOYOTA

### Des voitures fabriquées au Japon importées aux États-Unis

Le géant automobile japonais Toyota a annoncé vendredi qu'il importera l'an prochain sur son marché intérieur trois de ses modèles fabriqués aux États-Unis, une décision visiblement destinée à apaiser Donald Trump. "Ils ne prennent pas nos voitures, mais nous prenons des MILLIONS des leurs !" s'était indigné le président américain en avril, accusant le Japon de traiter les États-Unis "très mal sur le plan commercial". Plus tôt dans l'année, le président américain a imposé des droits de douane importants sur les importations de nombreux pays pour soutenir les fabricants américains et réduire le déficit commercial du pays. Dans ce contexte, l'initiative de Toyota vise "à répondre aux besoins diversifiés d'un large éventail de clients, tout en contribuant à améliorer les relations commerciales entre le Japon et les États-Unis", a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Toyota est le deuxième constructeur automobile le plus vendu aux États-Unis, où il a écoulé plus de 2,3 millions de véhicules l'an dernier. Au contraire, le leader américain General Motors n'a vendu que 587 Chevrolet et 449 Cadillac au Japon. Ford a même quitté le marché il y a près d'une décennie. Les voitures américaines sont souvent trop grandes pour les routes nippones et le volant est généralement placé du mauvais côté, puisque les Japonais roulent à gauche. Le constructeur avait indiqué le mois dernier qu'il investirait 10 milliards de dollars aux États-Unis.

AVANT LE MATCH FACE AU SOUDAN

# Les Verts prêts à entamer la compétition avec sérieux et détermination

Arrivée à Rabat il y a quelques jours, la sélection nationale intensifie sa préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Entre séances d'entraînement rigoureuses, travail tactique et soutien institutionnel, l'équipe affiche une grande motivation à l'approche de son premier match face au Soudan, consciente que chaque détail pourra faire la différence dans cette compétition à haut enjeu.

Par Marouane A.

Arrivée à Rabat il y a déjà quelques jours, la sélection nationale algérienne est désormais pleinement entrée dans la phase décisive de sa préparation en prévision de son premier match de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 face au Soudan. À mesure que l'échéance approche, le sérieux et la rigueur se font de plus en plus ressentir au sein du groupe, conscient que la réussite dans ce genre de compétition passe avant tout par une bonne entame. Dans un tournoi continental toujours imprévisible et relevé, chaque détail compte, et les Verts semblent déterminés à mettre toutes les chances de leur côté. C'est dans cet esprit que l'équipe nationale a effectué, samedi après-midi, sa première séance d'entraînement depuis son installation au Maroc. Programmée à 17 h 00, cette



séance, d'une durée d'une heure et demie, s'est déroulée dans d'excellentes conditions, aussi bien sur le plan organisationnel que climatique. Dès l'entame, le staff technique a imposé un rythme soutenu, signe de la volonté claire d'élèver progressivement l'intensité du travail afin de rapprocher le groupe de son niveau optimal. L'objectif affiché par le sélectionneur et ses collaborateurs est sans équivoque : permettre à l'équipe d'aborder le match inaugural face au Soudan dans les meilleures dispositions possibles, aussi bien physiquement que mentalement. Face à un adversaire réputé accrocheur et libéré de toute pression, les Verts savent qu'ils devront faire preuve de vigilance, de maîtrise et d'efficacité pour éviter toute mauvaise surprise. Sur le terrain, la séance a été principalement consacrée aux aspects technico-tactiques. Le staff a mis l'accent sur le travail collectif, cherchant à renforcer les automatismes entre les lignes et à consolider les principes

de jeu qui devront être appliqués tout au long de la compétition. Les exercices proposés ont notamment porté sur la rapidité des transitions, la circulation du ballon, le pressing à la perte de balle ainsi que la justesse dans les derniers gestes offensifs. L'ensemble des joueurs convoqués a répondu présent, affichant une implication totale et une intensité constante durant toute la séance. L'état d'esprit affiché par le groupe est rassurant, avec des joueurs concentrés, appliqués et soucieux de respecter les consignes du staff. Dans une ambiance à la fois studieuse et positive, les coéquipiers d'Adil Boulbina ont démontré une grande envie de bien faire, témoignant de leur détermination à réussir cette CAN et à répondre aux attentes placées en eux.

## SADI AUX CÔTÉS DES VERTS

Cette séance a également été marquée par la présence du président de la Fédération algérienne de football, M.

Walid Sadi. Ce dernier a tenu à assister à une partie de l'entraînement, un geste fort qui a été apprécié par les joueurs et le staff. Par sa présence, le premier responsable de la FAF a voulu apporter son soutien moral au groupe et réaffirmer l'importance de cette CAN 2025 pour le football national. Un signal positif qui traduit la confiance accordée à cette sélection appelée à défendre les couleurs nationales avec ambition et responsabilité. À quelques jours seulement du coup d'envoi, la préparation se poursuivra avec la même rigueur et la même intensité. Le staff technique continuera à peaufiner les derniers réglages, à optimiser la condition physique du groupe et à affiner le plan de jeu qui sera mis en place face au Soudan. Un match inaugural capital, dont l'issue pourrait fortement influencer la suite du parcours des Verts dans cette compétition continentale, où chaque point et chaque performance comptent.

M. A.

## MOTSEPE ANNONCE : « La CAN se jouera tous les quatre ans »

C'est un énorme changement qui va frapper la Coupe d'Afrique des nations. Depuis sa première édition en 1957 au Soudan, la compétition continentale se jouait, sauf rare exception, tous les deux ans. Une époque qui sera très prochainement révolue. En conférence de presse à Rabat, Patrice Motsepe, président de la CAF, a annoncé l'instauration d'une CAN tous les quatre ans à compter de 2028, soit la même périodicité que d'autres grandes compétitions comme la Coupe du monde ou l'Euro. Voir la CAN se disputer tous les quatre ans plutôt que tous les deux est un souhait que la Fédération internationale de football (FIFA) avait déjà évoqué auparavant. Il se concrétisera en 2028. « Je tiens à souligner que nous avons un devoir envers les joueurs africains évoluant à l'étranger. Nous voulons nous assurer que, dans toutes nos compétitions, notre devoir premier reste bien sûr envers le football africain et les 1,5 milliard d'habitants du continent, mais aussi envers ces joueurs africains qui évoluent dans certains des meilleurs clubs du monde et

d'Europe », a déclaré Patrice Motsepe. Autre annonce importante de Motsepe : après cette CAN au Maroc, qui s'ouvre dimanche 21 décembre avec le match inaugural Maroc-Comores et s'achève le 18 janvier 2026, la CAN 2029 est avancée d'une année. Le tournoi de 2027 prévu au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie n'est pas impacté. Celui d'après, qui était prévu en 2029 et qui n'a pas encore d'organisateur(s), se jouera finalement en 2028. Et après cette CAN-là, la nouvelle périodicité de quatre années entrera en vigueur ; les CAN suivantes auront donc lieu en 2032, 2036, 2040...

## « UNE MEILLEURE SYNCHRONISATION DU CALENDRIER INTERNATIONAL »

Patrice Motsepe a enfin dévoilé une autre nouveauté pour le football africain. À partir de 2028, une Ligue des nations d'Afrique va voir le jour, sur le même modèle que la Ligue des nations d'Europe, créée en 2018. « Nous voulons garantir une meilleure

synchroisation du calendrier international (...) afin que les meilleurs joueurs africains puissent, chaque année, être en Afrique pendant la fenêtre internationale, dans le cadre de cette nouvelle compétition, la Ligue des Nations africaine », a poursuivi le patron de la CAF, soulignant au passage l'« excellent travail » réalisé par « Matthias et Gianni » (Grafström et Infantino, secrétaire général et président de la Fifa, NDLR).

## L'Afrique du Nord en quête d'une nouvelle consécration

L'Algérie a été la dernière nation nord-africaine à remporter le trophée de la CAN en 2019 en Égypte, après un succès face au Sénégal (1-0) en finale disputée au stade international du Caire. Un deuxième titre dans la compétition après un premier succès glané en 1990 à Alger. Avant le triomphe de l'Algérie, l'attente de l'Afrique du Nord durait presqu'une décennie, la dernière victoire d'une équipe de cette partie du continent remontant à 2010 lorsque l'Égypte soulevait son dernier trophée de la CAN, soit le troisième consécutif en Angola. Le pays des Pharaons totalise 7 trophées au total, ce qui en fait la nation la plus titrée de la compétition.

## LIGUE 1 (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

### LA JSS ET LE CRB SOUVENTRÉNT MAIS GAGNENT AU FINAL

La JS Saoura et le CR Belouizdad ont considérablement souffert samedi soir, en clôture de la 13<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, avant de s'imposer face à leurs adversaires respectifs, l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, qu'ils ont battus sur le même score de trois buts à deux. Avantagés par le terrain et le soutien de leur public, les Bécharois avaient commencé par mener confortablement (3-0), grâce à Bentaleb (15<sup>e</sup>), Bouallag (C.S.C. 31<sup>e</sup>) et Boutiche (S.P. 45<sup>e</sup>+1), avant que leur relâchement en fin de match ne leur coûte deux buts, signés Motrani (58<sup>e</sup>) et Boulkaboul (85<sup>e</sup>), ce qui les a obligés à terminer la rencontre avec la peur au ventre. De son côté, le Chabab a commencé par concéder l'ouverture du score devant Zamoum (8<sup>e</sup>), avant d'égaliser par Boussoar à la 25<sup>e</sup> minute de jeu. Les visiteurs ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Gharbi (68<sup>e</sup>), mais c'était sans compter sur la ténacité des Belouizdadi, particulièrement Benhammouda, qui a réussi à inscrire un doublé aux 88<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup>+2, permettant à son équipe de l'emporter sur le fil (3-2). Malgré la défaite, l'OA reste solidement accroché à sa deuxième place au classement général, avec 21 points, au moment où la JSS et le CRB réalisent un joli bond en avant, en se plaçant désormais au milieu du tableau, avec respectivement 19 et 17 points. De son côté, l'ESM reste avant-dernier, avec seulement neuf unités au compteur, soit avec quatre longueurs de retard sur son prédécesseur au classement général, l'ASO Chlef.

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST)

### L'USB PREND LE LARGE

La 13<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputée samedi, a été marquée par la poursuite de la marche en avant de l'US Biskra, solide leader, et par de nombreux matchs nuls qui ont contribué à resserrer le classement dans le ventre mou du tableau. En déplacement chez la Lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd, l'US Biskra a confirmé son statut en s'imposant sur le score de 1 à 0, portant son total à 33 points et consolidant sa première place au classement. Un succès logique pour les Biskris, désormais attendus à chaque sortie. Derrière, le CA Batna s'est contenté d'un petit point de son déplacement à Bordj Menaïel face à la JSMB (1-1), un résultat qui permet aux Batnénas de conserver leur place de dauphin avec 25 points, à égalité avec l'US Chaouia, mais à huit longueurs du leader. Cette dernière a signé l'une des performances de la journée en dominant nettement le MO Constantine (3-0), confirmant ainsi ses ambitions dans la course aux premières places. L'USM

Annaba a, de son côté, réalisé une bonne opération en disposant de la JSD Jijel (2-0) dans un duel historique entre deux formations du haut de tableau. Grâce à ce succès, les Annabis rejoignent le MO Bejaïa à la 5<sup>e</sup> place avec 22 points. Les Bejaouis ont, pour leur part, été contraints au partage des points à Khroub face à l'ASK (0-0).

## L'Afrique du Nord en quête d'une nouvelle consécration

L'Algérie a été la dernière nation nord-africaine à remporter le trophée de la CAN en 2019 en Égypte, après un succès face au Sénégal (1-0) en finale disputée au stade international du Caire. Un deuxième titre dans la compétition après un premier succès glané en 1990 à Alger. Avant le triomphe de l'Algérie, l'attente de l'Afrique du Nord durait presqu'une décennie, la dernière victoire d'une équipe de cette partie du continent remontant à 2010 lorsque l'Égypte soulevait son dernier trophée de la CAN, soit le troisième consécutif en Angola. Le pays des Pharaons totalise 7 trophées au total, ce qui en fait la nation la plus titrée de la compétition.

## ESPAGNE

**LE REAL DOMINE SÉVILLE,  
MBAPPÉ REJOINT RONALDO**

Encore fébrile collectivement, le Real Madrid a terminé l'année en renouant avec le succès samedi sur sa pelouse du stade Santiago Bernabéu face au Séville FC (2-0), grâce notamment à sa superstar Kylian Mbappé, qui a égalé le record de Cristiano Ronaldo avec un 59<sup>e</sup> but inscrit en 2023. L'attaquant français, buteur sur pénalty (86<sup>e</sup>, 2-0), a inscrit son nom en lettres d'or aux côtés de son idole dans le grand livre blanc du Real Madrid avec un 59<sup>e</sup> but en 59 matches, le même total que "CR7" en 2013, concluant l'année la plus prolifique de sa carrière. "C'est un jour spécial parce que c'est mon anniversaire. (...) L'objectif était de finir l'année sur une note positive et atteindre ce record c'est vraiment incroyable. Égaler Cristiano, mon idole, le meilleur joueur de l'histoire du Real Madrid et une légende mondiale, c'est un honneur pour moi", a réagi Mbappé, 27 ans, sur Real Madrid TV. Le capitaine des Bleus, dont la chambre d'enfant était tapissée de posters de "CR7", lui a rendu hommage en reprenant sa célébration iconique, le "Siuu". "Je voulais lui faire un clin d'œil parce qu'il a toujours été bienveillant avec moi. Cette célébration était pour lui. Normalement j'ai la mienne mais je voulais partager ça avec lui aujourd'hui. C'était mon idole quand j'étais

**COUPE DE FRANCE****LES CADORS PASSENT FACILEMENT**

Pas de grosse surprise samedi en 32<sup>e</sup> de finale de Coupe de France, où les clubs de Ligue 1 ont tous assuré, à l'image du Paris Saint-Germain, vainqueur de Fontenay-le-Comte (National 3) sur le score de 4-0. Les tout frais vainqueurs de la première Coupe intercontinentale du football français se sont imposés grâce à des buts de Désiré Doué, Ousmane Dembélé sur penalty, un doublé de Gonçalo Ramos et avec pour la première fois le jeune Italien Renato Marin dans les buts. Le seul club de l'élite à avoir mordu la poussière reste Brest, éliminé vendredi par le club de N2 d'Avranches (1-1, 5 t.a.b. à 4). Au moins un autre va tomber avant les 16<sup>es</sup> de finale avec le seul duel entre clubs de L1, Auxerre-Monaco, dimanche (14 h 45). Pour trouver trace d'une surprise, il faut descendre plus bas dans la hiérarchie où le club de Régional 1 (6<sup>e</sup> division) de Bayeux a brodé une victoire historique contre Blois (N2) 2 but à 1. Les Calvadosiens postulent au titre honorifique de Petit Poucet des 16<sup>es</sup> de finale, que seuls peuvent encore partager avec eux Montreuil, qui joue contre Chauvigny (N3) dimanche, où Saint-Cyr-Collonges-au-Mont-d'Or (R1), la patrie du légendaire chef Paul Bocuse, qui se

mesure à l'Olympique Lyonnais.

**LES AMATEURS SE SONT  
CASSÉ LES DENTS**

Le Petit Poucet de ces 32<sup>es</sup> de finale, le club mosellan de Freyming-Merlebach (R2), a quitté la piste battu par Chantilly (N2) 3 buts à 0. Samedi, les amateurs se sont cassé les dents. Lille (L1) a battu Saint-Maur Lusitanos (N2) 1-0, le Paris FC a dominé Raon-l'Étape (3-0), un club de R1, avec un triplé de Jonathan Ikoné, ses premiers buts depuis qu'il a rejoint le promu cet été, et Toulouse, vainqueur du trophée en 2023, s'est imposé à Lyon La Duchère (2-1). Dernier représentant d'Outre-Mer en lice, le club guadeloupéen du Gosier, emmené par l'ancien professionnel Claudio Beauvue, a été balayé 7-0 par Lorient (L1), avec un triplé de l'ex-Marseillais Bamba Dieng. Enfin Metz, dernier de L1, n'a pas douté face à Biesheim : 3-0. Le match le plus indécis opposait deux pensionnaires de L2, Grenoble et Nancy. Les Lorrains l'ont emporté aux tirs au but (1-1, 5 t.a.b. à 3) après avoir égalisé dans le temps additionnel par Enzo Tacafred. Dimanche entrent en piste l'Olympique de Marseille, à Bourg-en-Bresse (N), et les derniers clubs de L1.



ANGLETERRE

**City s'en sort bien,  
Chelsea patine**

**L**es Citizens alignent leur septième succès de rang, toutes compétitions confondues, ce qu'ils n'avaient plus réalisé depuis avril-mai 2024, lors de la course finale vers leur dernier titre de champion d'Angleterre. Ils passent provisoirement devant Arsenal en tête du championnat, avec un point d'avance, en attendant le déplacement des Gunners à Everton dans la soirée (21 h 00). Erling Haaland a été impliqué sur les trois buts, avec une ouverture du score dès le début du match (5<sup>e</sup>), une passe pour Tijani Reijnders à la conclusion d'un mouvement collectif initié par Rayan Cherki (38<sup>e</sup>) puis un but de rôdeur des surfaces (69<sup>e</sup>). Avec 19 buts en 17 rencontres, le Norvégien reste loin devant Igor Thiago, 11 buts, au classement des buteurs. Un an quasiment jour pour jour après une victoire éblouissante (6-3) au même endroit, Liverpool n'a décidément plus grand-chose en commun avec l'équipe qui allait finir championne d'Angleterre.

**LIVERPOOL S'EN SORT  
PÉNIBLEMENT**

La victoire obtenue à onze contre dix, puis onze contre neuf, sur le terrain de Tottenham (2-1) permet à la forma-

**Alors que les rumeurs sur le possible départ de Pep Guardiola en fin de saison ont pris de l'ampleur ces derniers jours, Manchester City reste imperturbable, avec une nouvelle victoire obtenue samedi contre West Ham (3-0) lors de la 17<sup>e</sup> journée du Championnat d'Angleterre.**

tion d'Arne Slot de se repositionner en cinquième position. Mais elle n'est guère rassurante, tant les Reds ont souffert, même en supériorité numérique après les exclusions contestées de Xavi Simons (33<sup>e</sup>) et Cristian Romero (90+3). Entré en début de seconde période, Alexander Isak a délivré son équipe en marquant à la 56<sup>e</sup> minute, mais a été blessé au genou gauche sur l'action à cause d'un tacle dangereux de Micky van de Ven. Hugo Ekitike a doublé la mise dix minutes plus tard (66<sup>e</sup>, 2-0), avant que Richarlison ne fasse trembler Liverpool dans une fin de match très tendue (83<sup>e</sup>, 1-2). Tottenham glisse en 13<sup>e</sup> position. De son côté, Chelsea avait auparavant obtenu un nul plutôt heureux à Newcastle (2-2), après une belle réaction en seconde période. Celle-ci n'a toutefois pas fait oublier une entame de rencontre calamiteuse (les Magpies menaient 2-0 à la 20<sup>e</sup> minute, doublé de l'Allemand Nick Woltemade), ni l'incapacité des joueurs d'Enzo Maresca, très critiqués depuis quelques semaines, à développer un jeu collectif cohérent. Ce bon résultat sur le papier éloigne un peu plus Chelsea de la course au titre (huit points de retard sur le leader provisoire Manchester City, peut-être dix en fin de soirée si Arsenal l'emporte à Everton). Ce n'est pas non plus une bonne affaire pour Newcastle, qui reste dans la deuxième partie de tableau (11<sup>e</sup> à 6 points de la première place qualificative pour la prochaine Ligue des champions). Porté par un duo offensif Anthony Gordon-Nick Woltemade intenable dans les vingt premières minutes, Newcastle a cru s'être mis à l'abri avec deux buts de l'avant-centre allemand (4<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>), qui a raté de peu la balle du 3-0 avant la pause. Alors que Reece James avait réduit le score d'un coup franc parfait (2-1, 49<sup>e</sup>), Chelsea a remis de l'intensité et profité d'une glissade de Malick Thiaw pour égaliser assez miraculeusement par Joao Pedro (66<sup>e</sup>), alors qu'une faute grossière de Trevoh Chalobah sur Anthony Gordon dans la surface n'avait pas été sanctionnée quelques minutes plus tôt. Les Magpies ont également raté une balle de match, une reprise de volée d'Harvey Barnes passant de peu à côté (85<sup>e</sup>).

**Brésil : Silva s'engage avec le FC Porto**

Le défenseur brésilien Thiago Silva sous les couleurs de Fluminense lors de la Coupe du monde des clubs 2025. Le défenseur brésilien et ancien capitaine du Paris Saint-Germain Thiago Silva, libre après avoir résilié son contrat avec Fluminense, s'est engagé avec le FC Porto jusqu'à la fin de la saison avec une option pour une année supplémentaire, a

annoncé le club portugais ce samedi 20 décembre. Il avait déjà porté les couleurs des Dragons en 2005, mais pour le compte de l'équipe réserve uniquement avant qu'il s'en-vole pour le Dynamo Moscou. Ces deux dernières saisons, il a joué à 66 reprises pour Fluminense avant de mettre fin à son contrat à l'amiable. Le FC Porto se félicite d'accueillir un

joueur qui, à 41 ans, « a remporté 31 trophées », dont une Ligue des champions et une Copa América. L'âge de l'international brésilien (113 sélections) n'a pas été un frein pour le club, qui précise que « depuis 2006, Thiago Silva a joué au moins 34 matchs chaque saison avec un pic à 54 matchs (il y a deux saisons) lorsqu'il a quitté Fluminense ».

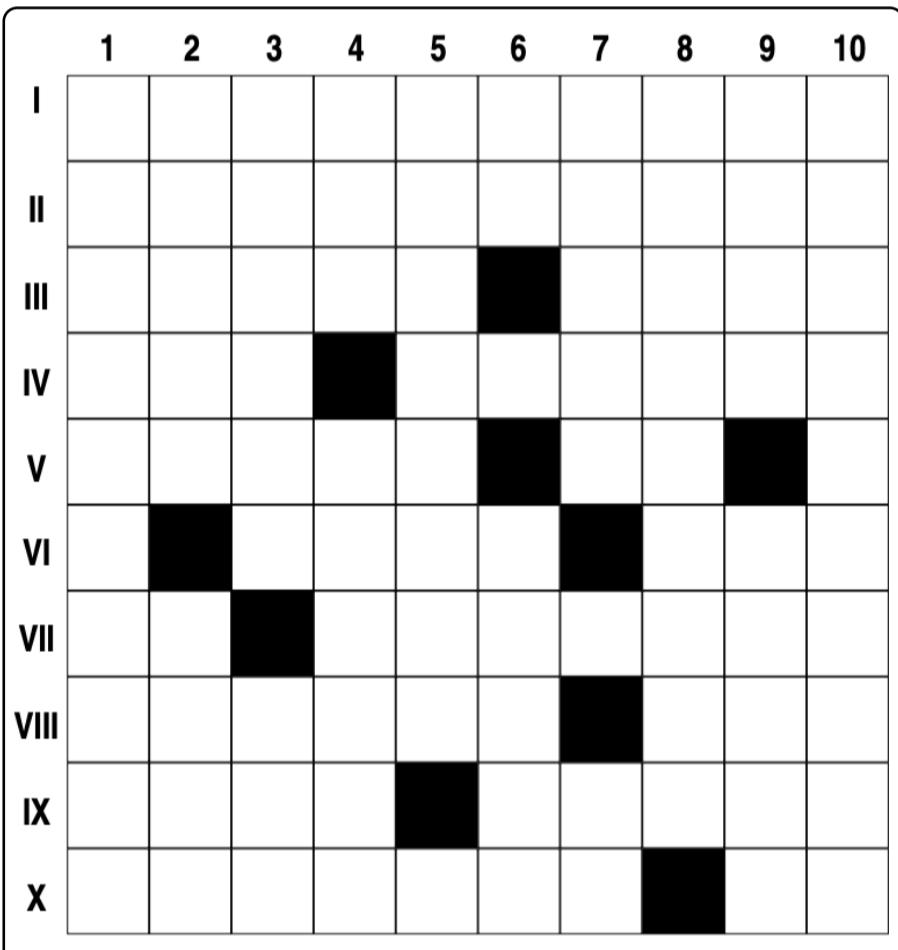
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

## VERTICIALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.  
2. Surcharge. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.  
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.  
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.  
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



# MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais  
(New York)

ALGUE  
AMERRIR  
BAIE  
BARRAGE  
CRABE  
DIGUE

ECLUSE  
ECUME  
ELEMENT  
ESTRAN  
ETALE  
HOULE

ISTHME  
JETEE  
JUSANT  
LAGON  
LAISSE  
LITTORAL

MAREE  
MARNAGE  
MASCARET  
MEDUSE  
MER  
PASSE

PHARE  
POLDER  
SABLE  
TEMPETE  
VAGUES  
VASIERE

# SUDOKO

9	1	3	6		7
3	4				9
6		1			
1	8			7	
6	5			3	8
		6		2	5
9				8	4
4			2	3	1

# SUDOKO

## LES MOTS CROISÉS



# SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



## THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

# Le théâtre algérien se regarde en face

À la veille du Festival national du théâtre professionnel, prévu du 22 décembre au 1<sup>er</sup> janvier au Théâtre national algérien, deux figures du théâtre, Djamel Guermi et Abdelhamid Rabia, livrent une analyse exigeante de la scène nationale. Entre professionnalisation, responsabilité artistique et transmission aux jeunes générations, ils défendent un théâtre de questionnement, de proximité et de liberté, loin du simple divertissement.

Par Samy Terki

**A**lors que le théâtre algérien s'engage dans une nouvelle période marquée par une densité de créations et de rendez-vous professionnels, le Festival national du théâtre professionnel, organisé au Théâtre national algérien (TNA), s'impose comme un temps fort de réflexion et de transmission. À cette occasion, deux « figures » reconnues de la scène nationale, Djamel Guermi, directeur artistique du TNA, et Abdelhamid Rabia, metteur en scène, dramaturge et comédien, livrent une lecture exigeante de l'état actuel du théâtre en Algérie. Pour Djamel Guermi, l'enjeu dépasse largement la programmation et le nombre de spectacles. « Ce qui compte aujourd'hui, ce n'est pas seulement la quantité, mais la capacité des œuvres à dialoguer avec le réel », affirme-t-il. Selon lui, le théâtre algérien est entré dans une phase charnière, marquée par une professionnalisation accrue, qui doit s'accompagner d'une véritable exigence artistique et intellectuelle. Les compétences sont là, rappelle-t-il, chez les comédiens, les metteurs en scène et les techniciens. Mais la question centrale reste celle du sens et de la cohérence des projets. Le directeur artistique du TNA insiste aussi sur la nécessité de préserver le théâtre comme espace de liberté. La scène, selon lui, doit rester un lieu où les idées se confrontent, où l'on peut questionner la société sans complaisance. La diversité des écritures et des formes scéniques constitue, à ses yeux, une richesse



qu'il faut protéger et encourager. Abdelhamid Rabia partage ce constat, tout en mettant l'accent sur la responsabilité de l'artiste face à son époque. Pour lui, le théâtre algérien s'est toujours construit comme un théâtre de questionnement. Aujourd'hui encore, il est appelé à interroger les fractures sociales, la mémoire collective et les violences, qu'elles soient symboliques ou réelles. Le retour de « thématiques fortes » sur scène traduit, selon lui, un besoin profond de sens, loin de toute provocation gratuite. La question de la « transmission » occupe une place centrale dans son propos. Abdelhamid Rabia « souligne » l'importance de la formation, du regard critique et de l'accompagnement des

jeunes artistes. Sans espaces de débat et d'échange, prévient-il, le risque est grand de tomber dans l'autosatisfaction ou la répétition des mêmes schémas. Ces deux lectures, différentes mais convergentes, trouvent un écho direct dans l'esprit du Festival national du théâtre professionnel, prévu du 22 décembre au 1<sup>er</sup> janvier. Pensé comme un lieu de confrontation artistique et de dialogue entre générations, esthétiques et visions du monde, le festival se veut un espace où la création est interrogée autant que célébrée. Pour Djamel Guermi comme pour Abdelhamid Rabia, le théâtre doit rester un art de proximité. La relation directe entre l'artiste et le

spectateur, presque physique, fait la singularité de la scène théâtrale. Elle permet, selon eux, de réduire les distances humaines et de créer une émotion collective partagée. Dans un « contexte » marqué par la transformation rapide des pratiques culturelles et la concurrence d'autres formes de divertissement, les deux professionnels appellent à une revalorisation du théâtre comme espace de réflexion et de citoyenneté. « Le théâtre n'est pas un luxe, c'est une nécessité culturelle », résume Djamel Guermi. Une conviction que partage Abdelhamid Rabia, pour qui chaque représentation demeure un acte de confiance dans l'intelligence du public.

S.T.

## LANGUE ARABE

### L'Unesco plaide pour une modernité inclusive

À Paris, experts et institutions appellent à sortir l'arabe du seul registre patrimonial pour l'inscrire dans le numérique, le savoir et la création contemporaine. À l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe 2025, l'Unesco a organisé, jeudi à Paris, une rencontre internationale consacrée à l'avenir de la langue arabe. Le rendez-vous s'est tenu au siège de l'organisation, autour du thème : « Voies innovantes pour l'arabe : orientations et pratiques pour un avenir linguistique plus inclusif ». Chercheurs, experts, responsables culturels et acteurs de l'éducation y ont pris part. Les échanges ont convergé vers un constat partagé : « la langue arabe ne peut plus être pensée uniquement comme un héritage culturel à préserver. Elle doit aussi être considérée comme une langue du présent et de l'avenir. » Les intervenants ont insisté sur la nécessité de l'inscrire pleinement dans les transformations actuelles, notamment dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle, de l'enseignement et des industries culturelles. L'Unesco a mis en avant une approche fondée sur l'inclusion. Il s'agit de reconnaître la diversité des usages de l'arabe, ses différentes variétés et les contextes dans lesquels il est pratiqué. Cette diversité, souvent marginalisée, doit être intégrée aux politiques linguistiques si l'on veut renforcer l'attractivité de la langue, en particulier auprès des jeunes générations. L'objectif affiché est de faire de l'arabe une langue active du savoir, de la recherche scientifique et de la création contemporaine, et non plus seulement une langue de mémoire. Plusieurs « expériences » ont été présentées lors de la rencontre, notamment dans les domaines de l'éducation innovante, de la traduction, de la production de contenus numériques et de la médiation culturelle. La question de l'accessibilité a également occupé une place centrale dans les débats. Les « participants » ont évoqué les difficultés rencontrées par les communautés arabophones vivant en situation de minorité ou au sein des diasporas. Des initiatives concrètes ont été mises en avant pour faciliter l'accès à la langue et renforcer sa présence dans l'espace public mondial. En plaçant cette édition 2025 sous le signe de l'innovation et de l'inclusion, l'Unesco a réaffirmé son attachement au multilinguisme et à la diversité culturelle. La langue arabe y a été présentée comme une langue vivante, capable d'évoluer, de se renouveler et de contribuer pleinement à un « avenir linguistique » plus équitable et ouvert.

## Sandrina Aïssani, écrire le silence pour dire le monde

Dans un monde saturé de bruit et de paroles rapides, Sandrina Aïssani fait un choix à contre-courant, celui du « silence ». Un silence plein, vivant, porteur de sens. Avec « Au rythme des silences », son nouveau recueil paru aux éditions El Amir, la poétesse confirme une écriture sensible, attentive aux émotions discrètes et aux blessures invisibles. Originaire de Sidi Aïch, dans la vallée de la Soummam, Sandrina Aïssani a grandi dans un « environnement » où la lecture, la musique et la culture occupaient une place centrale. Encouragée très tôt par sa famille, elle développe une relation « intime » avec les mots. Elle apprend à écouter ce qui ne se dit pas, à traduire les émotions enfouies, à faire de la poésie un

espace de vérité. Son premier recueil, Plume vacillante, publié à compte d'auteur chez La Pensée, avait déjà révélé une écriture sincère, marquée par la fragilité et l'élan. On y retrouvait des poèmes comme La peur, Éphémère ou Exaltation, où se croisent doute, tristesse et lumière. Au rythme des silences marque aujourd'hui une nouvelle étape. L'écriture y gagne en maturité et en profondeur. Dans ce nouveau recueil, Sandrina Aïssani propose des poèmes courts, épurés, souvent traversés par une « tension » entre douceur et amertume. Elle y parle d'amour, de perte, de solitude, mais aussi d'espoir et de résistance intime. Chaque texte ressemble à une confidence. Les mots sont simples, mais chargés

d'émotion. Ce sont des cris retenus, des murmures adressés à un monde parfois indifférent. Diplômée en informatique et passée par plusieurs secteurs professionnels, l'autrice n'a jamais cessé d'écrire. La poésie l'accompagne au quotidien. Sur les réseaux sociaux, ses textes sont largement partagés et trouvent un écho auprès d'un lectorat fidèle, sensible à la clarté de son style et à la justesse de ses sentiments. À travers une centaine de poèmes, Sandrina Aïssani affirme une conviction forte : la poésie n'est ni élitaire ni dépassée. Elle est un besoin vital. Une manière de tenir debout, d'aimer encore, de refuser l'indifférence. Elle souhaite surtout « toucher » les jeunes générations, leur rappeler que la poésie peut

encore parler de leur vie, de leurs doutes et de leurs espoirs. Sa participation à la 28<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) s'inscrit dans cette démarche. Elle y est allée à la rencontre de ses lecteurs, pour échanger et défendre une poésie vivante, accessible, ancrée dans le réel. Si la technologie peut éloigner, elle peut aussi, selon elle, servir à partager la beauté et la pensée. Avec « Au rythme des silences », Sandrina Aïssani rappelle que la poésie reste une respiration essentielle. La fragilité apparente de ses mots déploie une voix féminine qui, par le silence et la simplicité, contribue à faire vivre la poésie algérienne contemporaine.

S.T.

# Trait d'esprit

Celui qui croit que la vie a un sens est plus apte à accepter les événements défavorables de sa vie pour faire d'eux des outils d'évolution et d'apprentissage.

A.C. Ping

## Décès d'Abdelkader Brahimi : Bouamama adresse ses condoléances

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a adressé ses condoléances à la famille de l'ancien DG de la Télévision algérienne, Abdelkader Brahimi. Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a adressé, samedi, ses condoléances à la famille et aux collègues de l'ancien directeur général (DG) de la Télévision algérienne, le moudjahid et diplomate Abdelkader Brahimi, décédé à l'âge de 93 ans. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication a présenté ses « sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique », les assurant de sa compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort.

## Ahmed Ouail nommé ambassadeur d'Algérie en Ukraine

Le gouvernement d'Ukraine a donné son agrément à la nomination de Ahmed Ouail en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès de ce pays. Le gouvernement d'Ukraine a donné son agrément à la nomination de Ahmed Ouail en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Ukraine, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## 11 morts et 204 blessés en 24 heures dans des accidents de la route

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 204 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier dimanche un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 3 morts et 2 blessés, suite à une collision entre deux véhicules, précise la même source.

## Une tentative d'émigration clandestine déjouée à Béjaïa

Récemment, les forces de police de Béjaïa ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine par voie maritime impliquant une famille composée de quatre personnes, rapporte Radio Soummam. Cette intervention a été menée par l'unité spécialisée dans la lutte contre le trafic de migrants, en coordination avec l'unité maritime des garde-côtes de la wilaya. Suite à des renseignements recueillis, les autorités ont lancé une opération conjointe le long du littoral pour inspecter les plages. Une famille a été repérée près d'une embarcation prête à prendre la mer. Les personnes ont été interpellées sur place, et le matériel destiné au voyage a été saisi. L'homme, accompagné de sa conjointe et de leurs deux enfants âgés de 3 et 5 ans, fait désormais face à des poursuites judiciaires pour tentative de quitter le territoire de manière illégale.

## Des chutes de neige attendues dans plusieurs wilayas à partir d'aujourd'hui

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis hier soir des bulletins météo spéciaux (BMS) annonçant des chutes de neige dans plusieurs régions du pays à partir d'aujourd'hui. Ces alertes de niveau orange signalent des précipitations neigeuses susceptibles d'affecter les zones situées à plus de 1100 mètres d'altitude. Les wilayas de Tlemcen, Sidi

Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, Naâma, El Bayadh et Ouargla devraient être concernées, avec des cumuls de neige attendus entre 5 et 10 cm, dès aujourd'hui, à partir de 03 h 00. Par ailleurs, des chutes de neige similaires, avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm, sont prévues dans les wilayas de Djelfa, Tissemsilt, Ain Defla, Médéa, Blida, Tizi Ouzou et Bouira entre 09 h 00 et 18 h 00

le même jour. Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Batna, Khencela, Oum El Bouaghi et Tébessa seront également touchées par des chutes de neige à partir d'aujourd'hui midi jusqu'à demain 01 h 00, avec une accumulation prévue dans la même fourchette de 5 à 10 cm.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 22 Décembre 2025//N° 1232// PRIX 20DA

## Algérie Poste

# Un plan ambitieux pour moderniser les services et valoriser les employés

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, annonce un vaste plan de modernisation visant à améliorer la qualité des services, renforcer le paiement électronique et dynamiser le commerce en déployant de nouvelles ressources humaines et technologiques. Une étape clé pour l'avenir Algérie Poste.



■ Par Hakim H.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a dévoilé hier à Sétif un « plan ambitieux » qui promet de profondes transformations pour Algérie Poste dans les mois à venir. C'était lors de l'ouverture de la conférence nationale de renouvellement du syndicat d'Algérie Poste, en présence de la directrice générale de l'entreprise, Chiraz Bechiri, du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, et du secrétaire général de la Fédération nationale de la poste et des télécommunications, Mohamed Bourouba. Le ministre a expliqué que ces changements viseront surtout à améliorer la qualité et à moderniser les services, tout en

nale de renouvellement du syndicat d'Algérie Poste, en présence de la directrice générale de l'entreprise, Chiraz Bechiri, du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, et du secrétaire général de la Fédération nationale de la poste et des télécommunications, Mohamed Bourouba. Le ministre a expliqué que ces changements viseront surtout à améliorer la qualité et à moderniser les services, tout en

renforçant le rôle d'Algérie Poste dans la promotion du paiement électronique, la diversification des moyens de paiement et le soutien au commerce en ligne. Il a insisté sur le fait que la réussite de ce plan reposera avant tout sur les ressources humaines, « la pierre angulaire de toute transformation ». Pour accompagner la modernisation et mieux répondre aux attentes des citoyens, il faut créer un environnement de travail plus motivant, a-t-il ajouté. Plusieurs mesures concrètes ont déjà été lancées : augmentations salariales, revalorisation de certaines primes, poursuite de la reclassification des bureaux de poste, renforcement des effectifs – particulièrement dans les petits bureaux tenus par un seul agent – et même un dispositif expérimental offrant deux jours de repos hebdomadaires aux employés, tout en assurant l'ouverture six jours sur sept. Ces efforts s'accompagnent aussi d'un recrutement en cours pour étoffer le réseau postal et d'un important déploiement de guichets automatiques : 600 nouveaux appareils installés au premier trimestre de cette année, avec 300 supplémentaires prévus dans les prochains jours. De son côté, Chiraz Bechiri a salué cette conférence comme un signe de maturité syndicale, de conscience professionnelle et de sens des responsabilités au sein de l'entreprise. Amar Takdjout, secrétaire général de l'UGTA, a quant à lui rendu hommage à l'engagement des travailleurs du secteur, qui contribue à améliorer les performances de l'entreprise. Il a plaidé pour un dialogue social renforcé et un climat de confiance dans le milieu professionnel. Après Sétif, le ministre poursuivra sa tournée par une visite de travail à Skikda, où il inspectera plusieurs structures relevant de son département.

H.H.

## Béjaïa

### Le ministre de la Jeunesse lance la 17<sup>e</sup> édition du Chant patriotique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Haïdaoui,

est arrivé ce samedi à Béjaïa, où il a été accueilli au siège de la wilaya par le wali, Kamel Eddine Kerbouche, en présence du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, de députés de l'Assemblée populaire nationale, des présidents d'Assemblées populaires communales, du délégué local du Médiateur de la République, ainsi que des directeurs de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, et des membres du Conseil supérieur de la jeunesse. Au programme de cette visite figure l'ouverture officielle de la 17<sup>e</sup> édition du Festival national du chant patriotique organisé sous le slogan « La jeunesse d'aujourd'hui, le

pouls de la patrie ». En marge de l'événement, le ministre a pris part, aux côtés du wali et de plusieurs responsables locaux et élus, à une marche carnavalesque organisée sous le slogan « L'Algérie, une et unie ». Le cortège est parti du siège de la wilaya pour rejoindre le Théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa. Cette marche a réuni les représentants des 17 wilayas participantes au Festival national du chant patriotique, l'Association de fantasia et d'équitation de la wilaya de Blida, la fanfare municipale de Béjaïa, des clubs sportifs, des associations de jeunesse, des Scouts musulmans algériens, le Croissant-Rouge algérien, ainsi que des clubs de cyclisme.

## Lancement des sessions de formation destinées à 656 employés du secteur de la Solidarité nationale

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé depuis hier des sessions de formation au profit de 656 employés, a indiqué un communiqué du ministère. Ces sessions de formation, lancées sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de

la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, s'inscrivent dans le cadre de la continuité du programme de formation destiné aux travailleurs du secteur. Les sessions comprennent « un stage préparatoire et une formation complémentaire avant la promotion et une formation préparatoire après la nomination à

des postes de responsabilité ». Les sessions de formation se déroulent au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem (Alger), au CNFPS de Constantine et à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Tipasa.